

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 13 OCTOBRE 1995

La rage des POGS



Dans les cours des écoles primaires, les pogs ont supplanté les billes et les cartes de hockey.

Des petites rondelles de carton dament le pion au référendum dans les cours d'école

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le sujet de l'heure dans les écoles primaires ce n'est ni le référendum ni la confessionnalité, ils se font damer le pion par les pogs, ces petites rondelles de cartons imagées venues tout droit des États-Unis. La folie et la passion sont si grandes qu'un commissaire ou un directeur qui oserait interdire ce jeu se ferait prendre dans une tourmente épouvantable.

Les jeunes jouent tous les jours, matin et soir, entre les périodes de classes. Dans certains cas, il n'y a que la période des repas de libre. Et encore, elle est courte, racontent des élèves rencontrés ces derniers jours. Plusieurs y passent tout leur temps libre et tout leur argent de poche.

Les jeunes connaissent les meilleurs vendeurs, font des échanges comme avec les cartes de hockey, établissent une hiérarchie dans la valeur de ces rondelles de cartons, selon les images et leur provenance. Ceux de la World POG Federation valent plus cher que les pogs ordinaires à 0,05 \$ ou 0,10 \$.

Les images de Disney ou de Stars War, si elles ont la faveur des plus jeunes, sont repoussées par ceux de 6e année qui préfèrent les têtes de mort, les « boule 8 » et les « pure poison » qui valent au moins deux pogs ordinaires.

Des pogs, il y en a pratiquement dans tous les dépanneurs, pharmacies et magasins de jouets. Il y a même des distributrices de pogs dans des épicereries et des clubs vidéo. Personne ne peut les manquer.

Que ce soit à l'école Anne-Hébert de Québec, l'Arbrisseau de Cap-Rouge, Chabot de Charlesbourg, les directeurs Guy Samson, Marc Morel et Pier-

Voir POGS en A 2 >

AUTRE TEXTE
■ En avoir pour son argent C 1

EXCLUSIF ENTREVUE AVEC
LUCIEN BOUCHARD

Le OUI revit par le partenariat

« On a peut-être trop attendu avant d'en parler »

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard constate que le camp du OUI a trop tardé avant de parler du partenariat dans la présente campagne référendaire.

Au cours d'une entrevue accordée à l'équipe éditoriale du SOLEIL celui qui a donné un souffle aux forces souverainistes depuis une semaine a affirmé « je pense qu'on a peut-être trop attendu avant de parler du partenariat. Il y a un phénomène collectif qui fait croire qu'on a libéré quelque chose. Notre projet est en deux parties, la souveraineté et le rendez-vous avec le Canada, il y a un lien de causalité, c'était plus que temps de poser un geste pour donner suite à la question référendaire ».

S'il croit qu'il fallait d'abord parler de la souveraineté, M. Bouchard ajoute que « M. Parizeau a porté le bon jugement en fin de semaine en entrant dans la 2e phase ». On se rappellera que c'est samedi dernier au cours d'un gros rassemblement que le chef du Bloc a été désigné négociateur en chef du Québec d'une éventuelle entente Canada-Québec.

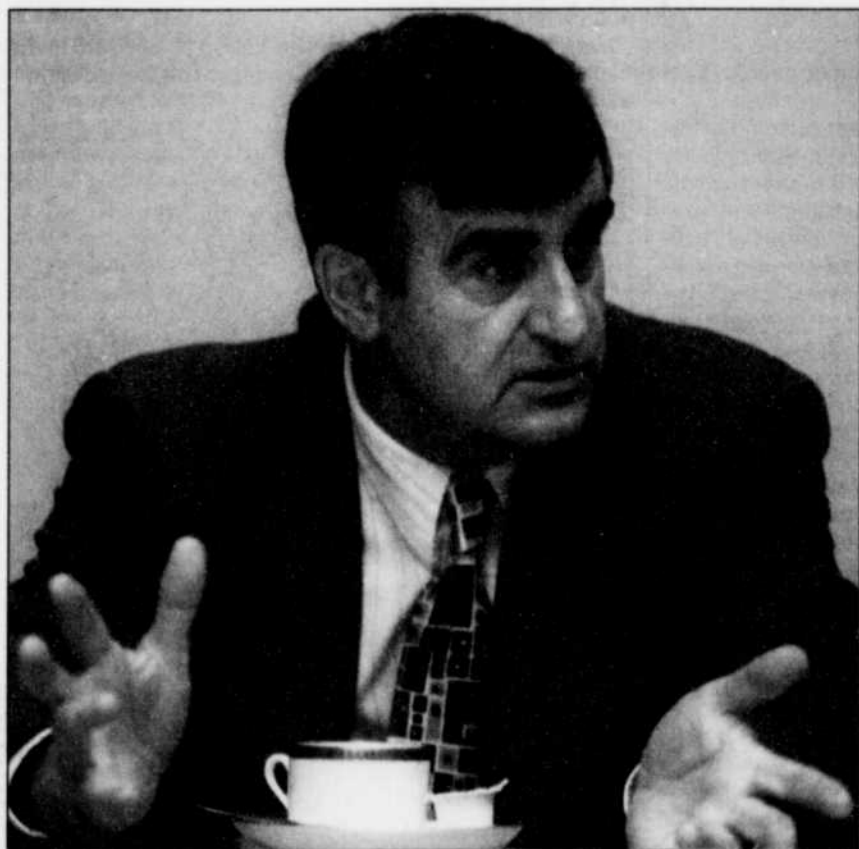
Le chef bloquiste refuse de s'attribuer quelque crédit dans ce regain du OUI car il insiste plutôt sur le fait que la grande majorité des Québécois serait prête à franchir le pas si on l'assurait d'un partenariat.

« La bille est en train de rouler pour le OUI »

« Il y a quelque chose qui renaît, il y a quelque chose qui se passe, la bille est en train de rouler pour le OUI », de soutenir le leader souverainiste qui s'emploie à rallier les indécis et les milieux d'affaires.

Voir PARTENARIAT en A 2 >

AUTRES TEXTES
■ Vers un ralliement A 8
■ « Non merci », dit Harris A 7
■ Un refus qui étonne A 7
■ Sortie du sénateur Hébert A 2



Lucien Bouchard lors de l'entrevue accordée au SOLEIL.

Désormais

« Désormais... », répétait continuellement Paul Sauvé, quand il a succédé à Maurice Duplessis, en 1959. On ne saura jamais exactement ce qu'aurait été ce « désormais ». Si M. Sauvé n'était pas mort 100 jours plus tard, c'est probablement l'Union nationale qui aurait fait la Révolution tranquille.

Jean Lesage devait lui-même avouer, des années plus tard, que ce « désormais » était une véritable trouvaille en termes de marketing politique et que les libéraux n'en menaient pas large durant ces 100-jours. « Si M. Sauvé n'était pas décédé et qu'il y avait eu des élections en juin, je ne pense pas que j'aurais pu prendre le pouvoir », reconnaissait-il.

Peut-être par délicatesse à l'endroit du premier ministre Parizeau, qui n'apprécierait sans doute pas la comparaison, Lucien Bouchard évite de prononcer le mot « désormais », mais c'est tout comme. Ça rappelle un peu Daniel Johnson, l'an dernier, quand il avait presque oublié le nom de Robert Bourassa.

Depuis le début de la semaine, le chef du Bloc ne manque aucune occasion de prendre ses distances face à M. Parizeau « L'ancienne campagne », comme il dit lui-même, s'est terminée, samedi dernier, à l'Université de Montréal.

Il trouve même que la campagne du OUI a mis du temps à prendre le « virage » du partenariat. Autrement dit, celui qu'il appelait le « chef historique et irremplaçable » aurait dû s'effacer avant. Tasse-toi, mon oncle, comme dirait Volkswagen.

Dès le printemps dernier, le premier ministre lui avait donné des « fris-

Voir DÉSORMAIS en A 2 >

LA RÉGION

Motoneigistes

Les assureurs refusent d'appuyer l'Association des motoneigistes de l'Arrière-pays.

PAGE A 3

L'ARGENT

Du nouveau à la SAQ

Le réseau de la SAQ sera divisé en trois bannières.

PAGE C 1

LA MÉTÉO



Maximum 22, Minimum 9

Ensoleillé et chaud. Demain, ensoleillé avec quelques nuages. Détails page S16

QUÉBEC, 99e ANNÉE, NO 282
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

B.C. GAZ UTILITY
Actions privilégiées **8,22%***
*Intérêt équivalent trimestriel sujet à disponibilité
Taux sujet à changement sans préavis
1-800-739-0181 654-0181
EVERGREEN

L'armée infiltrée par des extrémistes

Des skinheads prônant la suprématie blanche sont devenus soldats pour avoir accès à l'entraînement et aux armes

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Des soldats membres de groupes extrémistes de suprématie blanche dont la « vaste majorité » provenait du Québec ont infiltré l'armée canadienne et en particulier les unités de réservistes pour avoir accès à l'entraînement et aux armes.

Les autorités militaires étaient au courant des activités de plus en plus visibles des skinheads dans les rangs de l'armée dès 1991, soit un an avant

le départ du Régiment aéroporté en Somalie. Les autorités avaient noté les activités des skinheads à Trois-Rivières et à Montréal, notamment, et

aussi à la base canadienne de Petawawa.

Dans un rapport daté du 22 juin 1992, le lieutenant colonel Jones des opérations policières de l'armée avait dressé une liste de 41 noms de soldats faisant partie de groupes extrémistes ou soupçonnés de l'être, dont sept à Petawawa.

Ces révélations choc ont été faites hier aux audiences de la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces armées canadiennes en Somalie.

Selon un rapport des services de renseignement, on s'inquiétait également de l'ampleur que prenait un groupe de skinheads de Trois-Rivières à la suite d'une rixe à l'extérieur d'un bar le 11 octobre 1991.

« C'est peut-être un signe que le mouvement des Skinheads commence à être populaire avec les jeunes de la ville », pouvait-on lire dans le rapport. On indiquait toutefois que ces skin-

Voir ARMÉE en A 2 >

LES RETOURNES

DÉSORMAIS Un déficit de 7,9 milliards \$

Suite de la Une

sons » en se lançant dans la réforme du réseau de la santé à quelques mois du référendum. Traduction libre: « Non, mais ça prend-tu un... » Désormais, on va plutôt insister sur le maintien des acquis sociaux.

Après avoir répudié les études Le Hir, dont on a « dumpé » une brouette sur son bureau, M. Bouchard a profité de son passage au SOLEIL, hier, pour se dissocier aussi des prévisions budgétaires de M. Parizeau.

Alors que le premier ministre établit à 5 milliards \$ le déficit de l'An I, le chef du Bloc s'en tient aux 7,9 milliards \$ prévus par une des études — la plus optimiste, faut-il préciser — commandées par... Richard Le Hir.

Quant aux économies qu'un Québec souverain pourrait réaliser grâce à l'élimination des chevauchements entre deux niveaux de gouvernement, il trouve beaucoup trop optimiste, du moins à court terme, le chiffre de 3 milliards \$ avancé par M. Parizeau.

On aurait cru entendre la vieille cassette du premier ministre fraîchement élu, qui fait semblant de découvrir que son prédécesseur lui a légué une situation financière catastrophique. Vous allez voir: il va bientôt se mettre à parler de « l'ancien gouvernement ». De toute façon, désormais, c'est fini les chiffres.

À écouter M. Parizeau depuis le début de la campagne, le Québec était sur le point de tomber sous la coupe d'une bande de requins, dont l'appétit de profits, n'avait d'égal que l'absence de scrupules.

Désormais, tout-le-monde-il-est-beau-tout-le-monde-il-est-gentil. Même Laurent Beaudoin. Loin d'être ces ingrats qui « crachent dans la soupe » et veulent « écraser » tout le monde, les gens d'affaires sont en fait des partenaires essentiels à la construction d'un Québec souverain.

LE CHARME

Le charme de M. Bouchard opère partout où il passe. Bien sûr, les souverainistes semblaient particulièrement nombreux, hier midi, au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Sainte-Foy, mais il reste que les ovations de ce genre sont généralement réservées aux assemblées partisanes.

C'est devenu un cliché de dire qu'aucun homme politique depuis René Lévesque n'a suscité pareille affection chez les Québécois. Comme M. Lévesque, le chef du Bloc peut dire à peu près n'importe quoi, sans que personne n'y trouve à redire.

Après avoir hurlé contre « les pantins et les suppôts du pouvoir », cet homme-là va vous dire le plus sérieusement du monde qu'il faut maintenir le débat au niveau des idées et éviter de sombrer dans l'invective. C'est un peu curieux, non ? Bah, c'est Lucien !

M. Bouchard est le premier à être conscient de l'extraordinaire ascendant qu'il exerce sur les Québécois. Il se livre même à une sorte de chantage émotif en laissant entendre qu'il ne sera peut-être pas là pour gérer l'après-NON. Autrement dit, si vous m'aimez, votez OUI ! Mais encore là, qui va lui en vouloir ?

ARMÉE Chez les réservistes

Suite de la Une

heads de Trois-Rivières ne s'adonnaient à des actes illicites « que lorsqu'ils visitent Montréal ».

Dans un autre rapport des services de renseignement daté du 4 février 1993, on indique que le projet SIROS (Law Enforcement Intelligence Reporting on Skinheads) avait ouvert 19 dossiers regroupant une soixantaine de personnes. L'enquêteur Paul Jenkins écrivait qu'il était difficile d'identifier le nombre exact de membres de groupes extrémistes mais que leurs activités augmentaient et qu'elles étaient surtout concentrées dans les unités réservistes.

Hier, Paul Jenkins a toutefois indiqué qu'il n'avait décelé aucune tendance chez les skinheads d'infiltrer les forces armées. Leur présence était « minimale », dit-il aujourd'hui, en soulignant que les incidents avaient diminué depuis la crise en Somalie.

Son enquête portait sur les unités de réservistes les Voltigeurs de Québec, le Régiment du Saguenay, les Hussards de Sherbrooke, les fusiliers de Mont-Royal, le régiment Royal de Montréal, ainsi que des unités de Québec et de Minto, au Nouveau-Brunswick et dans l'ouest.

À Petawawa, des sept soldats sur la liste des suspects, cinq faisaient partie du Régiment aéroporté mais aucune preuve définitive ne fut apportée comme quoi ils étaient membres d'organismes extrémistes. Trois de ces parachutistes furent envoyés en Somalie dont l'un d'entre eux, le caporal Matt McKay, un néo-nazi avoué qui disait avoir cessé ses activités extrémistes.

Les autorités militaires étaient au courant de cette liste mais décidèrent néanmoins d'envoyer les parachutistes du Régiment aéroporté en Somalie car il n'y avait aucune preuve concluante.

L'unité du caporal McKay est responsable de la mort d'un civil somalien, qui fut brutalisé et torturé. M. McKay lui-même était malade le jour de l'incident. Aucune accusation ne pèse contre lui.

Selon un rapport confidentiel daté du 31 octobre 1991 identifié comme le rapport « Siros », les services d'enquête ont cru bon de recueillir des renseignements sur les Skinheads car leurs activités dirigées surtout « contre des minorités visibles et des faibles » devenaient de plus en plus inquiétantes.

« Des skinheads militants ont participé à des unités de réservistes pour avoir accès aux armes, à l'équipement et à l'entraînement militaire, lit-on dans ce rapport soumis hier à la commission. La vaste majorité des réservistes identifiés comme des skinheads proviennent du Québec et sont membres des unités de réservistes de Montréal. »

Ce rapport indique que quelques membres des organismes de skinheads et de la nation aryenne en Alberta se dépechaient pour obtenir des permis de possession d'armes avant que des changements à la loi sur le contrôle des armes à feu n'entrent en vigueur.

« Les deux groupes ont l'intention d'être armés jusqu'aux dents avant l'entrée en vigueur de la loi », avertissait la police militaire.

PARTENARIAT Un plan B

Suite de la Une

Hier, devant une salle bondée à la Chambre de commerce de Ste-Foy, il leur a dit qu'ils étaient tous des Québécois et qu'ils devraient, peu importe leurs options, songer à un plan B si le OUI l'emporte.

Aux journalistes du SOLEIL, il n'a pas caché qu'il cherche à rallier le milieu des affaires pour éviter les déchirements de 1980 et refaire la « soudure » après le 30 octobre. La semaine dernière le premier ministre Parizeau avait eu des propos incendiaires contre certains dirigeants d'entreprises « qui crachent dans leur soupe ».

LES FERMETURES D'HÔPITAUX

Au cours de cet entretien M. Bouchard a admis que la fermeture d'hôpitaux par le gouvernement Parizeau l'avait fait frissonner.

Quand on lui a demandé si les souverainistes ne tentaient de peindre en rose un Québec souverain, M. Bouchard s'est objecté: « M. Parizeau a pris des mesures courageuses, il n'a pas hésité à fermer des hôpitaux avant le référendum, ce n'est pas rose-bonbon ça. J'ai trouvé qu'il allait assez loin à la veille du référendum. Moi-même j'ai eu des frissons. Ça prenait tout un courage politique pour mettre en marche la réforme de la santé. Il a agi avec beaucoup plus de franchise que Jean Chrétien le fait avec les pensions. »

CINQ MILLIARDS DE DÉFICIT ?

Par ailleurs, contrairement au premier ministre Parizeau, il ne croit pas que le déficit d'un Québec souverain pourrait être ramené à 5 milliards \$ en soustrayant un 3 milliards \$ de chevauchements. Le déficit, il l'établit plutôt autour de 8 milliards \$, comme l'anticipait une étude faite pour le compte du ministère à la Restructuration.

« Y a pas une étude qui parle de 5 milliards \$ », dit-il, « l'étude Lamonde parle de 7,8 ou 7,9 milliards \$ et elle n'a pas été démolie. » Selon lui, « M. Parizeau a fait une opération arithmétique » car « je ne crois pas qu'on puisse faire un gain dynamique de 3 milliards \$ la première année. »

LI PENG

Enfin, au sujet de la visite du premier ministre chinois Li Peng, M. Bouchard explique qu'il a tardé à proposer de le rencontrer en raison des hésitations de Québec.

« Y avait toute l'affaire du dîner, on ne savait pas si Parizeau y irait et on ne voulait pas court-circuiter. On a finalement parlé au bureau de Parizeau et convenu qu'on pouvait faire une demande sans embarrasser personne. »

Jacques Hébert traite Josée Legault de « vache séparatiste »

MONTRÉAL (PC) — Dans le cadre du passage de l'ex-ministre libéral Claude Ryan devant Les Amis de Cité libre, hier soir, le sénateur Jacques Hébert s'en est pris à la politicienne Josée Legault, auteure d'une chronique dans le quotidien Le Devoir, qu'il a traitée de « vache séparatiste ». L'incident s'est produit quelques minutes avant le début du discours de M. Ryan, alors que Mme Legault tendait un 20 \$ au sénateur Hébert qui tenait la caisse.

« Vous avez le courage de vous présenter chez des gens que vous dénigrez dans Le Devoir », a-t-il lancé.

« Il s'agissait d'une observation sociologique », a répliqué Mme Legault, visiblement interloquée.

« C'est ça la vache séparatiste dont je te parlais tout à l'heure », a ajouté le sénateur Hébert, à voix haute, à un jeune homme qui se trouvait à ses côtés.

« Je n'ai traité personne de porc, ni de vache », a ajouté Mme Legault en s'éloignant.

Aux journalistes qui avaient suivi la scène, le sénateur Hébert a refusé toute explication. Il s'est contenté de lever son verre de vin rouge.

Mme Legault s'est trouvée une chaise et a écouté le discours de M. Ryan qui venait justement de rappeler l'époque où il dirigeait Le Devoir.

POGS Passion

Suite de la Une

re Ite sont formels: la folie dure sans relâche depuis la rentrée. La passion surpasse celle des billes et des cartes de hockey.

Dans les cours d'école, ça se passe bien malgré quelques écarts de mauvais perdants, quelques chapardages ici et là, mais rien pour interdire le jeu, sauf pour empêcher l'utilisation des « slammer » de métal ou en forme de lame de scie. Au contraire, les directeurs se servent du jeu pour apprendre aux jeunes à être responsables.

La folie dépasse les frontières de l'Amérique, l'Europe est aussi touchée par la vague des pogs au point que la société californienne Pog Unlimited a obtenu de la justice française l'interdiction des termes « Poggeur », « Pogger », et « Pogsmania », pour désigner une émission de la chaîne privée TF1, indiquait l'Agence France Presse la semaine dernière.

C'ÉTAIT HIER

□ 1991 — Marjo est la grande gagnante du gala de l'ADISQ avec quatre Félix.

□ 1988 — L'Église catholique annonce que des tests scientifiques ont démontré que le suaire de Turin n'a pas appartenu au Christ.

□ 1987 — Le leader costaricain Oscar Arias gagne le prix Nobel de la paix pour ses efforts en vue de mettre fin aux conflits en Amérique centrale.

□ 1985 — En Belgique, la coalition dirigée par Willy Martens obtient 115 des 212 sièges à pourvoir.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
 La Capitale 3 à 5
 Le Québec et le Canada 6 à 8
 Le Monde 9
 Opinions 10 et 11

CAHIER B
 Week-end Magazine 1 à 8
 Arts et spectacles 3 à 6
 Votre agenda 5
 Ce soir à la télé 7
 Jeux et B.D. 6 et 7

CAHIER C
 Questions d'argent 1 à 12
 Consommation 1
 Bourses 4 à 6
 Annonces classées 7 à 10
 Décès 10 et 11

TABLOÏD SPORTS
 Claude Larochelle 5
 Statistiques 10 à 13

SERVICES
 Abonnements 686-3344
 Publicité générale 686-3270
 Annonces classées 686-3311
 Rédaction 686-3394
 Carrières et Professions 686-3270
 Promotion 686-3342
 Publicité Détaillants 686-3435
 Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
 tirage du 12-10-95
 0-2-6
 4-5-1-7
BANCO
 tirage du 12-10-95
 1-2-11-12-13-
 15-16-17-30-32-33-34-
 39-41-43-52-61-62-69-70



COURTE, AJUSTÉE
LA VESTE-JEANS EN TRICOT

Vue à Paris, Londres, elle annonce les vestes inspirées des jeans dans de nouveaux tissus comme le tricot. Noir ou marine. P.m.g. 60.00



MOULANT
LE PANTALON STRETCH ET SUÈDE 79.95

Coupé tout droit, collant sur la jambe, un pantalon qui mélange tricot finement côtelé derrière et suède devant. Noir ou chocolat. P.m.g.

la maison
simons
 PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

la maison
simons
 PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

CHARLESBOURG

Des dommages intentionnels

Les assureurs refusent d'appuyer les motoneigistes

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les assureurs de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec refusent carrément de supporter l'Association des motoneigistes de l'Arrière-Pays parce que ses dirigeants « ont commis des dommages intentionnels et illégaux ».

Plongé bien malgré lui dans un débat dont il voudrait bien se passer, le président de la FCMQ, M. Richard Charbonneau, a révélé hier au SOLEIL que la compagnie d'assurances avec laquelle son organisation fait affaire a déjà fait son lit: elle ne paiera pas pour les dommages à l'environnement dont sont accusés le club de motoneigistes de la région de Lac-Beauport et deux de ses dirigeants.

La ville de Charlesbourg, dans un geste sans précédent, a intenté des poursuites en dommages et intérêts de 397 203,56 \$ contre le président de l'association, M. Pierre Lépine, et de 278 338,56 \$ contre un autre membre du bureau de direction du club, M. Clément Glode.

UN SENTIER AMÉNAGÉ ILLÉGALEMENT

En dépit d'un refus de droit de passage et d'une injonction, ces deux adeptes de la motoneige, selon la ville de Charlesbourg, ont aménagé un large sentier pour les motoneiges, à proximité de l'un des réservoirs servant à l'alimentation de la ville en eau potable. Quelque 8000 arbres ont, de même, été abattus dans cette corvée.

Dans un geste d'appui tout aussi inusité, neuf clubs de motoneigistes des régions de Québec, Charlevoix et Portneuf ont décidé de ne pas ouvrir leurs sentiers l'hiver prochain mettant ainsi en péril l'industrie touristique hivernale.

RENCONTRE AU SOMMET

M. Charbonneau, à l'instar de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, réclame au plus vite une rencontre au sommet avec les représentants des clubs de motoneigistes concernés. « On se doit d'examiner toutes les fa-

cettes et toutes les versions », de dire celui-ci.

La réunion pourrait se tenir d'ici dimanche. Y seront invités les clubs de motoneige de la Jacques-Cartier, du Sapin D'or, de Saint-Raymond, de l'Arrière-Pays, du Petit sentier Saint-Émile, du Grand Portneuf, de Poulamon, Alton et Régionale Portneuf.

« Les clubs ont toujours été solidaires, rappelle M. Charbonneau. Il faut donc trouver un moyen pour s'assurer que l'on puisse circuler d'un bout à l'autre de la province dans nos sentiers de motoneiges. »

Le président de la fédération, selon les conversations qu'il a tenues, affirme aussi que les deux bénévoles concernés, MM. Lépine et Glode, ne seraient pas ceux qui ont procédé aux travaux reprochés.

LE CLUB SERT DE BOUC ÉMISSAIRE

« Le club sert de bouc émissaire. On me dit que ce ne sont pas les gens du club qui ont fait ça. »

Porte-parole du regroupement des clubs de motoneigistes, M. Paul Langevin a, quant à lui, signalé que la décision de fermer les sentiers de motoneiges n'avait pas comme but de prendre en otage les intervenants du milieu touristique, comme l'a mentionné au SOLEIL le directeur de l'office du tourisme, M. Pierre Labrie.

« Ce qu'il faut comprendre de notre décision, c'est qu'il y a deux choses qui nous tiennent à cœur: le respect du bénévolat et les retombées économiques majeures de ce sport. »

« Si on parle de prise d'otages, conclut-il, n'oublions pas que ce sont deux bénévoles qui se retrouvent avec la poursuite intentée par la ville de Charlesbourg. Et cette poursuite remet en cause tout leur patrimoine familial. »

Un été sans fin...



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Autre soubresaut du beau temps hier alors que le mercure a dépassé les 22 degrés, une habitude qu'il a prise depuis le début de l'été. Même en ce vendredi 13, il ne devrait pas nous jouer de mauvais tours et on annonce encore quelques jours assez confortables pour la fin de semaine. Les amateurs de soleil et de farniente pourront donc continuer de se la couler douce.

CÉGEP GARNEAU

La semaine de relâche amputée de 2 jours

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les élèves du cégep François-Xavier-Garneau s'opposent à ce que la direction supprime deux jours de leur semaine de relâche pour compenser une journée de cours perdue à cause de la grève illégale des enseignants et une autre, à cause du référendum. L'Association générale étudiante demande aux quelque 5000 collégiens de boycotter les cours des 23 et 24 octobre.

Une pétition circule depuis mercredi dans le collège pour inciter son conseil d'administration à modifier sa décision. L'association étudiante songe même à entreprendre des recours juridiques contre le gouvernement du Québec et la direction du collège.

« Nous ne voulons pas être pénalisés pour des décisions qui n'émanent pas de nous », explique le vice-président de l'association, Patrick Naud-Cavion. « Les étudiants sont plus lésés en perdant deux jours de leur semaine de relâche qu'en perdant deux jours de cours. Les profs ont déjà condensé la matière. Par contre, les étudiants de l'extérieur ont déjà prévu retourner dans leur famille et d'autres ont planifié des voyages. »

L'étudiant rappelle que l'an dernier, la journée des élections n'a pas été rajoutée au calendrier scolaire. Quant à la journée de grève illégale du 14 septembre, les jeunes estiment qu'il appartient à la direction du collège de faire respecter la convention collective. « Qu'on arrête de taper sur la tête

des étudiants », affirme Jean-Nicolas Nault, président de l'association étudiante. Il sent cependant une compréhension chez les enseignants qui font circuler dans leur cours la pétition des étudiants. À la réunion extraordinaire du conseil d'administration, mardi soir, 10 personnes sur 14 ont appuyé le plan de récupération. Deux étudiants et deux enseignants se sont opposés aux deux jours de récupération durant la semaine de relâche.

La porte-parole du cégep François-Xavier-Garneau, Mme Lisette Casabon, estime qu'il serait étonnant que le conseil d'administration revienne sur sa décision. Elle souligne que la semaine du 23 octobre en est une de « révision et de récupération ».

Dans la région, le cégep François-Xavier-Garneau est le seul à avoir déjà prévu des journées de récupération. Au cégep de Limoilou, Mme Lyne Pigeon explique que la direction attend de voir le dénouement des négociations avec les enseignants, membres de la CSN, avant de prendre une déci-

sion. « Il n'y a pas d'urgence. Nous ne voulons pas faire et défaire par la suite », dit-elle. Dans ce collège, trois jours de cours sont à reprendre. Deux à cause du débrayage des enseignants et un à cause du référendum.

Au collège Beauce-Appalaches, à Saint-Georges de Beauce, ce sont quatre journées qui doivent être ajoutées au calendrier scolaire. Aux deux jours de grève des enseignants et au référendum, s'ajoute la journée de grève des étudiants contre la réforme Axworthy. Le conseil d'administration décidera le 2 novembre quand le rattrapage s'effectuera. La semaine de relâche des étudiants, la semaine prochaine, ne risque donc pas d'être écourtée.

Les élèves de Limoilou et de Lévis-Lauzon, en relâche cette semaine, ont également préservé leurs cinq jours « d'études ». Au cégep de Lévis-Lauzon, le conseil d'administration déterminera seulement à la fin de novembre du moment de la récupération. « Comme il n'y a pas de journées pédagogiques ou de congés prévus d'ici la fin de la session, l'ajout de deux jours pourrait se faire après le 20 décembre », avance Martine Chevalier, du service des communications.

À la Fédération des cégeps, une porte-parole rappelle que le calendrier scolaire des collèges doit compter 82 jours de cours et d'examen. Elle indique également que la convention collective des enseignants ne prévoit pas une reprise des cours le soir ou les fins de semaine.

SAUVAGE AGRESSION SUR SON EX-CONJOINTE

Jacques Matte condamné à 12 ans de pénitencier

« L'accusé a fait preuve d'une cruauté et d'une violence inqualifiables »

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Pour son agression sauvage, cruelle et injustifiée sur son ex-conjointe, Jacques Matte, âgé de 39 ans, a été condamné hier à une peine sévère de 12 ans de pénitencier.

Soulignant que l'individu de Cap-Santé n'a eu aucune pitié pour sa victime, le juge Gilles Bergeron estimait que sa sentence devait lui faire comprendre que sa conduite est intolérable et lui enlever à tout jamais le goût de récidiver. « L'accusé, a dit le magistrat, a fait preuve d'une violence difficilement qualifiables. »

En somme, d'ajouter, le juge Bergeron, ce fut de la violence pour de la violence: « L'accusé s'est acharné sur sa victime avec cruauté, mépris et indifférence, comme sur un objet. L'état de la victime s'apparente à celui de certaines

victimes de guerres civiles ayant cours présentement dans certains pays moins développés. »

La tentative de meurtre s'est produite en février, à la résidence de l'accusé. Avant d'en arriver là, il avait bousculé la jeune femme à deux reprises, un an plus tôt.

À quelques reprises, Matte avait fait preuve d'une jalousie maladroite. Jusqu'au jour du crime, la relation du couple a été entrecoupée de ruptures et de réconciliations partielles.

Ce jour-là, donc, Matte invite la jeune femme de 27 ans à déjeuner chez lui. À son arrivée, il lui demande où elle a passé la nuit puisqu'il l'avait cherchée en

vain au cours des heures précédentes. Le mensonge de la victime met Matte en colère. Il la pousse au sous-sol et lui arrache ses vêtements.

Il la frappe au visage et au corps à coups de poings et de pieds. Il lui agresse ensuite violemment et sauvagement les organes sexuels, allant jusqu'à lui déchirer la peau en la mordant.

Il asperge enfin d'essence celle qu'il disait aimer mais elle parvient alors à fuir à l'extérieur, complètement nue. Elle est toutefois rattrapée et Matte la ramène de force, par les cheveux, dans la maison.

Il projette de nouveau la jeune femme au sous-sol, où il l'asperge encore d'essence, lui coupe les cheveux et lui frotte la tête avec une brosse de métal. Finalement, Matte met le feu au sous-sol.

La médecin qui a traité la victime au cours des trois jours suivants a déclara-

ré en cour n'avoir jamais vu quelqu'un dans un tel état. Pourtant médecin depuis plusieurs années, elle dit avoir eu la nausée en quittant la chambre de la patiente.

Le juge Bergeron a trouvé bien malhabile la façon dont Matte a tenté de minimiser ses gestes lors de son témoignage. Il est même allé jusqu'à dire que la victime exagérait, a noté le juge.

« Il patine et tergiverse, s'est-il rappelé. Il se souvient de ce qu'il veut bien se souvenir. »

Dans son analyse visant à déterminer la sentence, le juge Bergeron observe que Matte a occupé un emploi stable durant 22 ans, ce qui laisse croire qu'il est financièrement à l'aise. Quoiqu'il ait agi en pleine connaissance de cause, ses chances de réhabilitation sont bonnes s'il suit une thérapie, estime le magistrat.

L'attitude de Matte au cours de son

témoignage n'a toutefois pas été sans inquiéter le juge, qui rappelle qu'en 1981, il a été condamné à une amende pour avoir infligé des voies de fait causant des lésions corporelles à son ex-conjointe. « La violence exercée contre son amie, a mentionné le juge, est une répétition, à un degré plus élevé, de celle qu'il avait exercée contre son ancienne conjointe. »

Dans l'établissement de sa sentence, le juge Bergeron a également tenu compte du degré de préméditation de Matte, qui a tendu un véritable piège à sa victime en l'attirant chez lui, ainsi que de ses motifs pour le moins injustifiables. Il voulait en effet punir son ex-conjointe parce qu'elle s'était fait avorter, voyant là un rejet d'une partie de lui-même, et parce qu'elle voulait l'abandonner.

Outre la peine de 12 ans, Matte s'est vu imposer une interdiction de posséder une arme durant dix ans.



Jacques Matte



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

SAINT-ISIDORE Étincelle ravageuse

Une étincelle qui a jailli d'un feu de retailles de bois a complètement détruit une grange de ferme, hier après-midi, à Saint-Isidore. Le propriétaire du 2121, rang de la Rivière, Yvan Robitaille, faisait brûler du bois dans une poubelle bien en retrait du bâtiment lorsque l'étincelle a déclenché le sinistre. Les dégâts sont estimés à environ 100 000 \$.

SAINT-JOACHIM Timide incursion de la SQ dans le monde municipal

Depuis le 5 octobre, les policiers du poste de la Sûreté du Québec de Sainte-Anne-de-Beaupré peuvent intervenir dans la municipalité de Saint-Joachim, de la MRC Côte-de-Beaupré, afin de voir au respect et à l'application d'un règlement municipal. Saint-Joachim est ainsi devenue la première municipalité au Québec à confier l'application de l'un de ses règlements à la SQ, en l'occurrence celui portant sur la décharge d'armes à feu. Cette première vient concrétiser, bien que timidement, la mise en place d'un projet-pilote élaboré par la Sûreté du Québec en collaboration avec l'Union des municipalités régionales de comté.

QUÉBEC 15^e Quinzaine des sciences

Le transport, sous toutes ses formes, est le thème de la 15^e Quinzaine des sciences, qui a débuté hier et se terminera le 29 octobre. Le transport de l'information, de l'énergie (l'électricité ou le gaz naturel), des marchandises, et des personnes aussi bien en autobus que dans les chaises des remontées mécaniques des stations de ski, sont présentés aux étudiants ainsi qu'au grand public lors de ces activités. Le pavillon Adrien-Pouliot, de l'université Laval, sera l'un des lieux de rendez-vous pour le grand public, dimanche, entre 13h et 17h. On pourra en connaître plus sur les matériaux utilisés de fabrication des voitures, des avions ou des vélos. Quatre prototypes de moyens de transport seront en construction, et un fardier spécialisé dans le transport des aliments sera sur place. Des expositions se tiendront à Place Laurier, aux Galeries Chagnon, et dans les musées de la région de Québec-Chaudière-Appalaches. Le programme complet sera publié dans LE SOLEIL demain. G.B.

Rejoignez
l'élégance

Manteau
de peau
lainée

importé de Finlande

BOUTIQUE

Danielle Morali

Place Ste-Foy, 656-9141 (La boutique est ouverte le dimanche)

véhicules, deux Ford Mustang et une Chrysler Intrepid, dont les numéros de série avaient été altérés ont été saisis. La SQ détient deux suspects relativement à cette affaire.

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME Promesse de gel de taxes

Maire sortant de Saint-Chrysostome, Arthur Roberge, s'est engagé, hier, à ne pas augmenter les taxes en 1996 bien qu'une hausse de 2% avait déjà été planifiée. M. Roberge qui est à nouveau candidat à la mairie explique cette volte-face par les bons résultats financiers de la ville pour l'année en cours, et cela, en dépit des déboursés dus aux travaux sur la rue Commerciale. Il s'est également engagé à étaler le paiement du compte de taxes en quatre versements égaux dès l'an prochain. Il prévoit, en outre, que l'endettement de la ville diminuera en 1996. « Cela prouve encore une fois, que la politique de développement de la ville donne les résultats escomptés et est sans doute un modèle à suivre », a-t-il fait savoir. Il a aussi rappelé que l'expansion de Saint-Jean-Chrysostome a permis de créer plusieurs emplois. Il estime à 100 millions \$ les sommes investies dans sa municipalité au cours des cinq dernières années.

LOTBINIÈRE Arts traditionnels au Domaine Joly

Le Festival international des arts traditionnels de Québec fera une halte, demain et dimanche, au Domaine Joly de Sainte-Croix de Lotbinière. Les visiteurs pourront y voir plusieurs artisans à l'oeuvre (taxidermie, tricot, bois tourné, bijoux, tissus, chandelles, cabanes d'oiseaux et autres). Il y aura aussi des spectacles de musique traditionnelle. Samedi après-midi, la chorale Les Jeunes Mélodies de Laurier Station interprétera des chants folkloriques et dimanche, en matinée, le violoniste

Aimé Gagnon et l'accordéoniste René Blanchet présenteront un spectacle. Durant l'après-midi, la chorale Les voix du Saint-Laurent se produira.

SAINT-GEORGES Le tourisme se porte bien

Les préposés du kiosque d'information de l'Office de tourisme et congrès de Beauce ont reçu 18 000 visiteurs depuis le 31 mai. La clientèle touristique provient à 48% des États-Unis, 19% de Chaudière-Appalaches, 16% de pays étrangers, 14% du Québec et 3% du Canada. Québec est la destination privilégiée pour 47% des touristes suivie de la région de Chaudière-Appalaches et la Beauce, à raison de 28%. Le bureau d'information qui

oeuvre depuis le 7 septembre grâce à des bénévoles, fermera ses portes à la fin du mois. L.D.

SAINTE-MARIE Pour l'achat de la maison J.A. Vachon

Afin de permettre l'acquisition et la rénovation de la maison J.A. Vachon, le fondateur de la pâtisserie et « des petits gâteaux Vachon », le Fonds d'interventions régionales consent une subvention de 63 580 \$. Par ailleurs, le centre d'interprétation sera complété grâce aux investissements de la Ville de Sainte-Marie, de la Corporation des Fêtes du 250^e anniversaire et de la Corporation de la mise en valeur de la résidente grâce à une somme de 56 420 \$. Le projet totalise 120 000 \$. L.D.



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ LECLERC

BERNIÈRES Une sortie prise en sens contraire

Une sexagénaire dont l'identité n'a pas été révélée a été victime de sa distraction lorsque la voiture qu'elle conduisait a percuté une camionnette à la sortie 311 de l'autoroute 20, vers 18h 15 hier. Au volant d'une Toyota, la dame en question s'est engagée sur la voie de sortie de la route 116 plutôt que de prendre la voie de droite qui lui était réservée. Les outils de désincarcération ont été nécessaires pour sortir de son auto la dame, victime de blessures majeures. L'alcool n'est nullement relié à cet accident, a spécifié un porte-parole de la police de Chaudière-Ouest. Les occupants de l'autre véhicule n'ont pas été blessés.

SAINTE-FOY Reprise des négociations avec les cols bleus

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — La ville de Sainte-Foy et ses cols bleus ont repris les discussions ces jours-ci en vue de renouveler la convention collective de travail qui est échue depuis le mois de décembre 1994. La partie patronale et l'exécutif syndical ont eu deux rencontres cette semaine, dont une hier après-midi, sur la base de nouvelles offres faites par la ville à ses employés manuels.

Le directeur général de la municipalité, M. Alain Marcoux, confirmait la reprise des négociations hier mais refusait de faire quelque autre commentaire sur la nature des échanges ou le climat régnant autour de la table. Cette reprise est attribuable à une initiative syndicale, selon M. Marcoux. Le président du syndicat M. Léonce Harvey a rencontré la mairesse Mme Andrée Boucher à la fin juin et ils auraient alors convenus d'une rencontre

entre les représentants de la ville et l'exécutif syndical à la fin d'août.

Chaque partie s'est accordée une « période de réflexion », à l'issue de cette reprise de contact, avant d'entreprendre une nouvelle ronde de négociations qui a débuté cette semaine. Le calendrier des rencontres prévoit au moins une autre séance de négociations, consacrée au dossier du fonds de pension, la semaine prochaine ; M. Harvey prévoit aussi qu'une assem-

blée des membres du syndicat des cols bleus aura lieu le 21 octobre. « Il n'est actuellement pas question de grève », selon M. Harvey.

Les cols bleus de Sainte-Foy sont au nombre de 230 ; ils bénéficient depuis 1990 d'une clause dite de « plancher d'emploi » qui garantit que ce nombre ne bouge pas. La ville souhaite réduire ce plancher à 200 personnes et recourir davantage à la sous-traitance. Le salaire horaire moyen d'un col bleu à Sainte-Foy, avantages sociaux inclus, se situe à 28,90 \$.

Cette reprise des négociations s'inscrit dans la foulée de l'entente signée, ces jours-ci, entre la ville de Québec et ses cols bleus. Ceux-ci ont signé une entente d'une durée de cinq ans prévoyant une augmentation de 1% pour chacune des deux premières années plus un montant forfaitaire en retour d'économies réalisées dans la réorganisation du travail.

BERNIÈRES-SAINTE-NICOLAS

Jocelyne Gosselin veut s'attaquer à l'endettement

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

BERNIÈRES-SAINTE-NICOLAS — La candidate à la mairie de Bernières-Sainte-Nicolas, Jocelyne Gosselin, entend s'attaquer résolument à l'endettement de la ville de 15 000 habitants, si elle est élue le soir du 5 novembre.

Il s'agit d'un des engagements que M^{me} Gosselin et son « équipe des priorités » a dévoilés, hier, au cours d'une conférence de presse. L'actuelle conseillère municipale n'a toutefois pas caché son intention de hausser les taxes pour faire face aux nouvelles obligations de la ville. Une augmentation qui demeurera modeste, a-t-elle bien pris soin de préciser. Ces nouveaux revenus vont aussi servir à réduire l'endettement de la nouvelle ville née l'an dernier de la fusion de Bernières et Saint-Nicolas.

« On ne peut pas geler le compte de taxes. Il y a des gros travaux que l'on

devra faire dont celui de l'assainissement des eaux usées. Pour geler les taxes, il faudrait couper drôlement ailleurs », a-t-elle affirmé.

La candidate entend, en outre, contrôler rigoureusement les dépenses de la ville et étaler le paiement du compte de taxes en trois versements dès la première année. Elle évalue le coût de cette mesure qui tend à se répandre dans plusieurs villes entre 50 000 \$ et 58 000 \$.

Le programme de l'équipe Gosselin fait aussi une large place à la révision des mesures de sécurité routière dans la ville. « Les gens nous en parlent beaucoup. Ça roule trop vite. Certains ne font pas leur stop », a mentionné M^{me} Gosselin. Cette situation est dangereuse pour les cyclistes et les piétons, particulièrement sur la route 132, a-t-elle noté.

Son groupe préconise une révision complète de la sécurité routière en étroite consultation avec la population. Réduction de la vitesse, dépla-

cements d'arrêts à certaines intersections, ajouts de feux de circulation sont des mesures envisagées.

Quant au Chemin Saint-Jean, M^{me} Gosselin est d'avis que le passage de camions lourds devrait y être interdit et que la vitesse permise doit être réduite. Sur des mesures plus précises pour y contrôler la circulation, elle ne veut pas s'engager plus avant sans avoir consulté les agriculteurs du secteur.

Parlant d'agriculture, l'équipe des priorités se prononce pour une protection inconditionnelle du territoire agricole. Les sept candidats veulent mettre en place un comité agricole consultatif permanent et appuient le projet d'un marché public agricole.

D'autre part, M^{me} Gosselin se propose d'harmoniser les conventions collectives des employés des deux ex-villes, d'appuyer le projet d'une piste cyclable le long de la route Marie-Victorin et d'améliorer le transport en commun.

Le bottin



Louis-Guy Lemieux

As-tu vu le nouveau bottin? Il se présente en deux volumes maintenant... À elles seules les Pages Jaunes font deux pouces d'épais... La région de Québec est arrivée en ville...

Chaque automne, c'est la même excitation dans mon «building». Le nouveau bottin du téléphone est arrivé. Mes voisins et voisines en parlent comme du vin nouveau ou de la naissance d'un nouvel enfant. Cette année, l'excitation est double. C'est des jumeaux. Un petit blanc à couverture bleue et un petit jaune avec des photos couleurs à l'intérieur.

Les vieux ne disent plus: c'est mon 79^e automne. Ils disent en redressant la colonne: c'est mon 79^e bottin. Ce en quoi ils ne se trompent pas puisque l'annuaire des téléphones a vu le jour, au Québec, en 1884, huit ans seulement après l'invention du téléphone par Alexander Graham Bell.

Peu importe l'histoire de la téléphonie. L'important, c'est de retrouver chaque année son nom propre, son numéro de téléphone, son adresse et ceux des proches. C'est la preuve incontestable que nous sommes encore bien vivants.

Le téléphone, avec sa folie des gadgets, donne des ulcères. L'assistance-annuaire (4-1-1) est un jouet dangereux. Il me fait mourir. Le bon vieux bottin, lui, rassure et prolonge la longévité des hommes et des entreprises commerciales.

À la condition, bien sûr, de savoir s'en servir. Ce n'est pas un rouleau à pâte ni une matraque.

Pour fixer le pli des pantalons, je ne connais rien de plus efficace. Pour allumer le feu de foyer quand on manque de petit bois, c'est pratique. Les enfants en bas âge et les jeunes chiens qui se font les dents adorent le bottin.

Je n'irais pas jusqu'à dire que ça peut servir de papier-cul. Mais il y a tellement de pauvreté et le coût du papier augmente de façon si vertigineuse, alors, vraiment mal pris, on peut sacrifier de temps en temps, une des quelques 2500 pages de l'ouvrage. Pour se moucher.

Autre qualité, c'est gratuit. Zéro cenne. Le bottin est le seul objet de consommation gratuit dans le monde actuel. Gratuit et livré à notre porte. Comme la neige. Gratuit et donné. Qui dit mieux?

Pierre Carrière, le directeur adjoint aux communications de Télé-Direct (Publications) Inc., éditeur de l'annuaire et filiale de Bell, confirme que le bottin est gratuit et qu'il n'est pas question, pas encore, de le rendre payant. Le téléphone fait sonner la caisse, le bottin, lui, ne vise que le bonheur des familles. Mon beau bottin d'amour.

LES BLANCHES ET LES JAUNES

L'annuaire téléphonique 1996 apporte quelques nouveautés cette année, outre ses deux tomes: des nouvelles sections résidences et affai-

res dans les pages blanches; et, dans les Pages Jaunes, une section *Portrait de votre région* sur papier glacé, avec plans de la région, calendrier des principales activités sportives et culturelles, et informations diverses destinées aux touristes.

Bizarrement, je mets côte à côte mon vieux bottin unique de 1995 et il est plus épais de plusieurs centimètres que les deux volumes de l'annuaire 1996. C'est une réaction chimique. Si le vieux fin est plus épais que le jeune neuf, c'est que le papier, comme l'être humain, gonfle avec l'âge et à l'usage. Merci.

M. Carrière me précise qu'on a imprimé 565 000 exemplaires de l'annuaire pour la grande région de Québec. Sur ce nombre, 490 000 sont livrés gracieusement aux résidences et aux maisons d'affaires.

BOTTIN OU ANNUAIRE

Chaque année, à la livraison, la même question revient. Doit-on dire «bottin» ou «annuaire» pour désigner, en bon français, le gros livre du téléphone?

Je me suis souvent fait reprendre en disant bottin pour annuaire des téléphones. Les linguistes ne s'entendent pas sur la chose. Les dictionnaires ne le disent pas.

Disons tout de suite que «bottin» vient de Sébastien Bottin, un homme d'affaires français, né en 1764, qui a publié pour la première fois et donné son nom à un annuaire du commerce et de l'industrie. Depuis, on dit bottin à toutes les sauces.

À l'Office de la langue française, Diane Lambert-Tesolin, estime que le mot est passé dans le langage familier. Ce n'est pas une faute, mais c'est, selon elle, un «usage malheureux». C'est un annuaire qui s'impose.

M^{me} Lambert-Tesolin se réfère aux *Pièges et difficultés de la langue française* de Jean Girardot publié chez Bordas, et au *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* de Joseph Hansse, chez Duculot. Ces deux puristes s'entendent. Bottin: nom propre déposé pour les publications de Sébastien Bottin. Il est donc abusif de l'employer dans le sens d'annuaire.

La STCUQ se paye 10 pages dans l'annuaire 1996, sous le titre de *Bottin SARHA*, pour annoncer l'horaire des autobus du réseau. Catherine Lessard, de la STCUQ, dit avoir consulté une «langagière» diplômée avant de lâcher le mot bottin dans l'annuaire. Le mot bottin (avec une minuscule) dans le sens d'annuaire des téléphones n'est ni un anglicisme, ni une faute de français, ni un terme impropre. C'est l'usage qui fait la règle.

Dorénavant, je dirai bottin pour annuaire des téléphones et vice versa. Le dernier dictionnaire Robert est d'accord.

CARTEL DU BÉTON

Les enquêteurs se partagent la tâche

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—Deux policiers de l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec (SQ) et deux agents du Bureau canadien de la politique de concurrence (BCPC) se sont rencontrés, hier, à Québec, pour se mettre d'accord sur un partage des rôles dans l'enquête que les deux instances mènent depuis juillet sur la présumée existence d'un cartel dans le monde du béton de la région de Québec.

contribuables. Le lendemain, la SQ recevait du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, le mandat d'ouvrir une enquête sur ces allégations.

Selon l'agent Gagnon, plusieurs grands pas ont déjà été franchis par les gens d'Industrie Canada qui cherchent à déterminer si la Loi sur la concurrence a été violée. On se rappellera qu'au début d'août la dizaine de

compagnies de béton de la région ont reçu la visite des inspecteurs fédéraux qui ont procédé à des perquisitions en règle de leurs bureaux.

«Mais ça risque d'être long avant d'avoir des résultats, a prévenu l'agent de la SQ. Ça va prendre quelques mois.»

DÉNEIGEMENT

Interrogé sur la possibilité que la Sû-

reté du Québec étende son enquête à la hausse vertigineuse des coûts de déneigement à contrat dans la région de Québec au cours des six ou sept dernières années, Camille Gagnon a déclaré que, pour l'instant, la SQ s'en tenait au béton. Mais il n'a rien exclu. «Peut-être que les deux enquêtes vont se croiser et que les crimes économiques vont rajuster le tir en conséquence», a-t-il indiqué.

«Il a été convenu entre les enquêteurs des crimes économiques et les gens du fédéral que la Sûreté s'occupera de l'aspect corruption et malversations tandis qu'Industrie Canada enquêtera sur le cartel comme tel», a expliqué l'agent d'information Camille Gagnon. «Chacun a son rôle particulier à jouer, a-t-il poursuivi. Mais les deux vont s'échanger de l'information.»

M. Gagnon a confirmé que la SQ a commencé à s'intéresser à la question à partir du moment où LE SOLEIL a publié, le 25 juillet, ses premiers articles sur l'existence d'une collusion entre les compagnies de béton de la région pour se partager le marché et contrôler les prix. Entente qui, pour le seul Centre des congrès, aurait coûté 400 000 \$ de trop aux

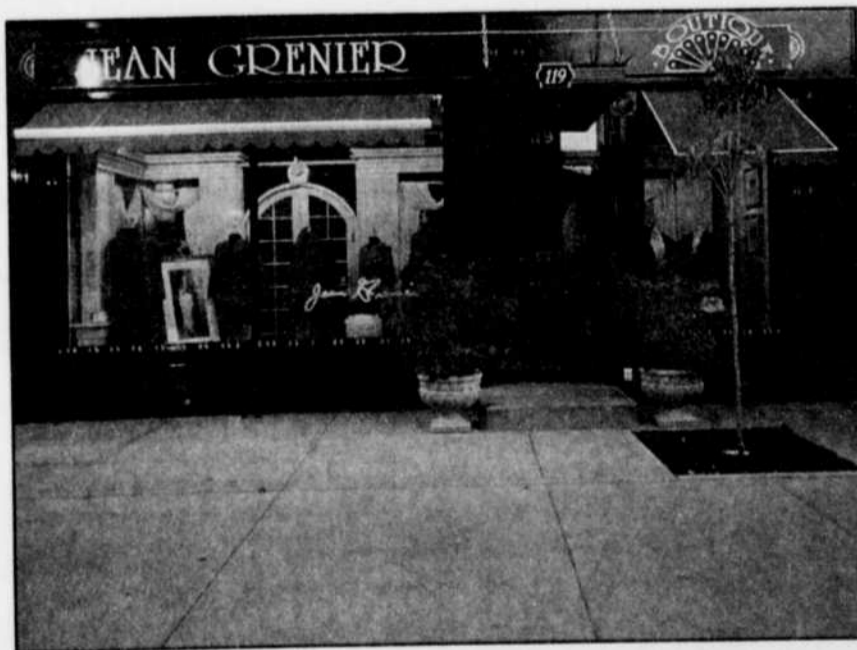
L'unique détour

Si vous ne connaissez pas

Boutique Jean Grenier

vous ne connaissez pas

Montmagny



Geiger • Steilman • Rodier • Gardeur • Hammer • Andréa Jovine

Plus de 20 ans de complicité...

Ouvert du lundi au dimanche
119, Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny
(418) 248-5511

Un rendez-vous avec les plus beaux meubles...

Place AU SALON...

Ne manquez pas de voir nos pages spéciales à l'intérieur du magazine *Télé du Soleil* distribué le samedi 14 octobre. Quatre pages de magnifiques photos, de suggestions intéressantes pour meubler et redécorer la pièce principale de votre intérieur, le salon.

- CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171
- CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec 681-0171
- ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec 681-4101
- RIVE-SUD: 170, rue Kennedy, Lévis 838-9982
- ESPACE NOUVEAU ÂGE LA-Z-BOY: 10, rue Courcellette, Québec 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9H À 17H30 • JEUDI ET VENDREDI 9H À 21H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 12H À 17H

Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

LA GALERIE DU MEUBLE

AVENTURE ELECTRONIQUE

MEILLEUR PRIX GARANTIS

SUPER VENTE DU PRÉSIDENT

ON S'OCCUPE DE VOUS: ASSISTANCE 7 JOURS SUR 7 1-800-310-9525

SUPPORT TECHNIQUE

branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET* En Moins De 10 Minutes... jusqu'à 220 Millions d'accès par mois INCLUSES

Packard Bell WIN 95 INCLUS

PLUS DE 30 LOGICIELS INCLUS

NOUVEAU! Technologie MPEG

WIN 95 INCLUS

NOUVEAU MODELE 96

LEGEND 409CDT PENTIUM 75MHz 2699⁰⁰

LEGEND 815CDT PENTIUM 100MHz 3199⁰⁰

HEWLETT PACKARD Détaillant autorisé

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE DESKJET 600 449⁰⁰

HEWLETT PACKARD Détaillant autorisé

HP OFFICE JET un photocopieur et un Télécopieur 999⁰⁰

Intuit QUICKEN 4.0 26⁹⁹

NHL 96 JEU 59⁹⁹

SPORTS ELECTRONIC AUTO JEU 59⁹⁹

JEU FURY! 49⁹⁹

QUÉBEC Place Labourgneuf 5500 boul. Des Gradini (418) 628-5500

LÉVIS Galeries Chagnon 300 Côte Passage (418) 835-5500

CHICOUTIMI 394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940

LE QUÉBEC LE CANADA

RÉFÉRENDUM 95

Le refus de Radio-Canada étonne, même à Toronto

«Nothing is wrong» dans la pub du OUI, dit le Comité des télédiffuseurs du Canada

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Radio-Canada s'est montrée bien «frileuse» en refusant une publicité du «OUI» qui semble correcte, vue de Toronto, et que ses concurrents, eux, mettront en ondes.

Jointe à Toronto, la présidente du Comité des télédiffuseurs du Canada, Patricia Beatty, n'a pas caché son étonnement face à la décision de Radio-Canada de ne pas diffuser, pour des raisons d'éthique, une des annonces des souverainistes. Dans celle-ci, des fédéralistes, Lucienne Robillard, Jean Chrétien, Daniel Johnson, Preston Manning et André Ouellet, disent, à répétition et sur différents accents, «NON».

«Il n'y a rien qui ne soit pas correct — *nothing is wrong* —, fait savoir la présidente de l'organisme qui donne le feu vert aux télédiffuseurs pour la diffusion de messages. Nous l'avons regardé et nous avons vérifié avec nos avocats.

«Rien ne contrevient à nos barèmes. Nous sommes surpris» du refus de Radio-Canada qui a ses propres règles.

Elle l'est d'autant plus que cela se passe au Québec. «Honnêtement, la province est différente, dans le sens que c'est un marché plus tolérant et plus sophistiqué (en matière de publicité). Il y a des publicités à Montréal que vous ne pourriez diffuser ailleurs», fait-elle savoir, en donnant l'exemple de messages pour vendre des jeans.

De son côté, le réputé professeur Claude Cossette estime que «Radio-Canada a pris une décision frileuse. Cela m'a surpris.»

Après analyse, celui qui dirige le programme de communications graphiques à l'université La-

val ne croit même pas que le message contrevenne au code d'éthique radio-canadien. Selon lui, il n'est pas une insulte au bon goût. Faire la preuve de ce qu'on avance est vrai ne s'applique que dans le cas d'affirmations quantifiables («comme de dire qu'un produit neutralise 47 fois son poids d'acide!»).

Finalement, la publicité ne peut être accusée d'être trompeuse. «Je pense qu'elle reflète la réalité, mais avec une approche publicitaire. Le message répond aux normes d'éthique» même si les citations sont tirées hors de leur contexte.

Chez Cargo Marketel, Robin Brisson a un commentaire plus nuancé. Mais il ne croit pas, lui non plus, qu'il y ait entorse à l'éthique. «C'est un montage, c'est évident. Bien sûr que les déclarations sont hors contexte. Mais c'est tellement gros. Les gens sont assez intelligents pour savoir que ces personnes ne disent pas «NON» tout le temps.»

Seul Daniel Moisan, de la petite firme Moisan Marketing, trouve que Radio-Canada a bien agi. «Cette publicité n'a pas d'éthique» parce que le «NON» prononcé est tiré hors de son contexte, dit le jeune dirigeant.

Les stations privées TVA et Quatre-Saisons n'ont nullement l'intention de la retirer des ondes. Chez TVA, Renée-Claude Ménard souligne que le réseau diffuse les pubs qui reçoivent le feu vert du Comité des télédiffuseurs, en autant que cela ne viole pas la loi électorale. «Nous laissons le libre choix aux auditeurs de décider si cela les offense ou si c'est de mauvais goût.»

Quatre-Saisons ajoute à l'approbation du Comité une étape lorsqu'il s'agit d'annonces durant les périodes électorales. «Notre comité de visionnement l'a regardé, signale Marie Collin. Nous jugeons que c'est un message d'opinion. C'est clairement identifié au «OUI». On ne se méprend pas sur la source et sur le message.»

Le Québec «est un marché (publicitaire) plus tolérant et plus sophistiqué»



Le premier ministre ontarien, Mike Harris, et son prédécesseur Bob Rae discutent avec M. Bélanger.

«Non, merci!»

Mike Harris rejette l'offre de partenariat

■ TORONTO (PC) — Faisant sa première intervention majeure dans la campagne référendaire, le premier ministre de l'Ontario Mike Harris a opposé un «Non, merci!» catégorique à l'offre de partenariat du camp du OUI.

Devant le Canadian Club de Toronto, le chef du nouveau gouvernement conservateur à Queen's Park a expliqué que le projet de partenariat tel que proposé par le OUI, était «illusoire», n'avait «pas de bon sens» et irait à l'encontre des intérêts du reste du pays.

«La réponse de l'Ontario est amicale mais ferme: non, merci», a-t-il lancé. Mais il a aussi promis que si les Québécois décidaient de rester au sein de la fédération canadienne, ils pourraient compter sur l'Ontario pour réclamer des changements majeurs au système fédéral actuel — des changements allant dans le sens d'une décentralisation du pays et d'une gestion plus économique des finances publiques, a-t-il précisé par la suite.

«Les Ontariens s'avèreraient aujourd'hui de solides alliés pour les Québécois qui ne veulent plus du statu quo dans les relations fédérales-provinciales», a déclaré M. Harris.

Le discours du chef ontarien avait été élaboré en consultation avec le camp du NON, le bureau du premier ministre Chrétien, l'ex-premier ministre Bob Rae et l'opposition libérale et visait un objectif précis: torpiller le projet de partenariat politique et économique que le camp du OUI compte offrir au reste du pays advenant la souveraineté.

M. Harris a expliqué hier que le projet ne recueillerait pas l'appui des Ontariens. «Le reste du Canada n'aurait plus aucun motif de tenir compte des intérêts du Québec», a expliqué M. Harris.

«Nous n'aurions aucune obligation spéciale liée à l'histoire ou à des intérêts nationaux communs», a-t-il ajouté.

DES FRONTIÈRES

Si le Québec se sépare, a poursuivi le premier ministre ontarien, il y aura des frontières entre

l'Ontario et le Québec, avec une procédure douanière, un contrôle des voyageurs, etc.

Et pourquoi se séparer puisque de toutes façons, le Canada changera? a-t-il ensuite fait valoir.

À ce sujet, M. Harris a promis que l'Ontario appuiera des changements «qui mèneront à une fédération plus fonctionnelle, qui rationaliseront les gouvernements, élimineront le gaspillage et le double emploi dans les services. «Ces changements, a-t-il dit en français, vont mener à un pays plus décentralisé et à une fédération plus flexible».

En conférence de presse, M. Harris a précisé que ces responsabilités accrues pour les provinces pourraient toucher la gestion des programmes sociaux et de santé.

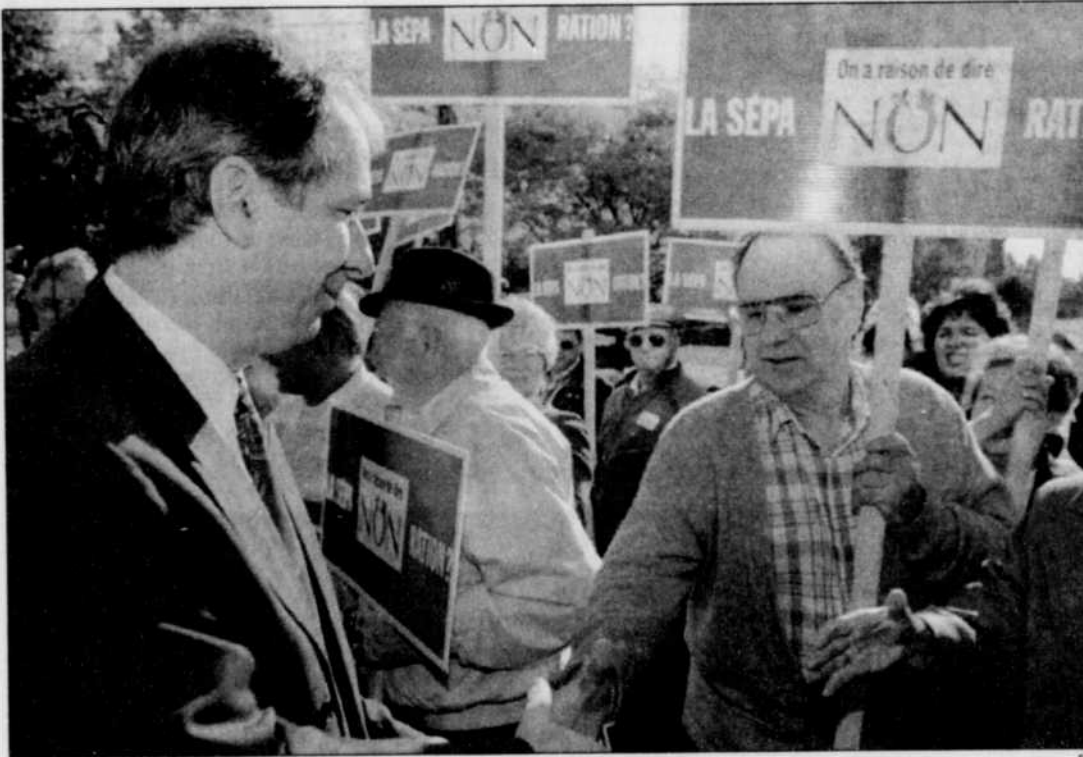
Mais quant à des changements constitutionnels, il faudra repasser en 1997, a-t-il prévenu, c'est-à-dire lorsque la constitution canadienne sera obligatoirement révisée. M. Harris n'a pas parlé dans son discours des revendications traditionnelles du Québec en matière de langue et de culture.

Mike Harris croit toutefois que l'économie primera sur la langue et la culture lors d'éventuels pourparlers constitutionnels. Michel Bélanger, le co-président du camp du NON assistait hier au discours de M. Harris. Tout comme Bob Rae, Lyn McLeod, Micheal Wilson et autres célébrités politiques ontariennes.

UN MYTHE

Visiblement heureux de la sortie du premier ministre ontarien, le premier ministre fédéral, Jean Chrétien, a cherché hier à détruire le «mythe» voulant que le Canada acceptera de négocier l'offre de partenariat présentée par Lucien Bouchard au lendemain d'une victoire du OUI au référendum québécois sur la souveraineté, le 30 octobre. «Il y a un mythe qui doit être tué, à l'effet qu'il y a quelqu'un au Canada qui est autorisé à négocier.»

M. Chrétien s'est réjoui du fait que Mike Harris ait dit clairement que M. Bouchard, nommé négociateur en chef en cas de victoire du OUI, ne trouverait personne avec qui négocier dans le reste du Canada.



Le chef du NON faisait campagne à Granby hier

Johnson somme TVA et TQS d'emboîter le pas

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ GRANBY — Le chef du camp du NON, Daniel Johnson, demande aux autres réseaux d'emboîter le pas à Radio-Canada et de refuser de diffuser un des messages du OUI.

Le camp du NON a envoyé hier une lettre en ce sens à TVA et TQS, mais également à la directrice du Conseil général des normes de la publicité, à qui il demande d'intervenir dans le dossier.

Selon Daniel Johnson, cette publicité, montée à partir d'un collage de questions hors champ et de la réponse NON de certains témoins du NON, est d'une «grossièreté intellectuelle répréhensible». Il s'agit carrément de «publicité mensongère», renchérit-il.

Radio-Canada a jugé mercredi que l'un des messages publicitaires du OUI dérogeait à son code d'éthique et, par conséquent, a décidé de ne pas le diffuser.

Outré, le camp du OUI a accusé la SRC de censure et d'être des suppôts de fédéraliste au service du conseil de l'unité canadienne.

«C'est un signe évident de panique quand on veut s'en prendre aux messagers, affirme M. Johnson. C'est primaire comme réaction de s'en prendre aux médias parce que ça ne fonctionne pas de leur côté.»

«On peut d'ailleurs se compter chanceux que Radio-Canada est un tel code d'éthique», re-

prend-il.

Faisant escale hier matin à Granby, Daniel Johnson a maintenu le cap adopté au début de la campagne, alignant les très nombreuses calamités qui attendent un éventuel Québec souverain.

Mais c'est surtout du débat des chefs et de la publicité du OUI refusée par Radio-Canada dont voulait parler le chef libéral.

Dès son arrivée au studio de radio CHEF, à Granby, M. Johnson y est allé d'une longue déclaration devant les journalistes pour dénoncer l'«intensification des manoeuvres de diversion» du OUI, le refus de la formule de débat Parizeau-Johnson prévu pour dimanche étant la dernière manoeuvre en date.

«Je somme Jacques Parizeau de présenter un débat le plus vite possible, a lancé M. Johnson. S'il est le chef du camp du OUI, qu'il se comporte comme tel.»

Aux dernières nouvelles, le représentant du premier ministre, Jean Royer, s'est engagé par écrit à proposer une autre formule de débat au NON avant vendredi. Le temps presse toutefois, puisqu'il ne reste qu'un dimanche disponible pour un débat télévisé, soit le 22.

Lors de l'émission de ligne ouverte, M. Johnson a eu la partie plutôt facile, répondant aux questions d'auditeurs très majoritairement fédéralistes.

En fait, 13 appels sur 14 venaient de partisans du NON, ce qui a amené l'animateur à se demander, après l'émission, si les lignes n'avaient pas été pactées. Chose certaine, il a dû mettre du sien dans la balance pour que son show ne prenne pas des allures de rencontre partisane.

Li Peng à Halifax



En plein coeur de la campagne référendaire, tous les premiers ministres canadiens, à part celui du Québec, arrivent à Montréal aujourd'hui avec l'intention de revendiquer plus de pouvoirs pour les provinces en cas de victoire du Non et celle de refuser toute négociation si le Oui l'emporte le 30 octobre. Mais officiellement, c'est pour une toute autre raison, ayant accepté l'invitation lancée par le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, de participer à un grand dîner en l'honneur du premier ministre chinois, Li Peng, arrivé hier soir, à Halifax.

Une guerre des pêches maison

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre Bernard Landry a réagi vivement, hier, à la déclaration du ministre fédéral des Pêches, Brian Tobin, voulant qu'un Québec souverain érigeait un mur autour de ses pêcheurs, les empêchant d'avoir accès aux eaux canadiennes.

Lors d'une entrevue depuis Boston diffusée hier au réseau de télévision CTV, le ministre Tobin a soutenu que le Québec «en tant que pays souverain s'apercevrait que son secteur des pêches est soumis à un nombre fantastique de contraintes», a dit M. Tobin, rappelant que les Québécois pêchent le thon, dans les eaux au large de la Nouvelle-Ecosse, et des poissons de fond au large de Terre-Neuve et du Labrador.

«Est-ce que les gens de Nouvelle-Ecosse vont accepter des pêcheurs d'un autre pays dans leurs eaux?», demande-t-il, en disant que les pêcheurs québécois seraient alors «prisonniers du golfe Saint-Laurent». D'un ton cinglant, le ministre Bernard Landry a accusé le gouvernement actuel d'appartient le ministre Tobin d'avoir laissé se détériorer la ressource des pêches et d'avoir ainsi ruiné l'Atlantique.

RÉFÉRENDUM 95

Le OUI va libérer des espoirs

Lucien Bouchard prédit un ralliement des Québécois

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Si le OUI l'emporte le 30 octobre, Lucien Bouchard prévoit que nombre de fédéralistes vont se rallier à la souveraineté ce qui va « libérer des espoirs ».

Le chef du Bloc québécois ne peut imaginer qu'il y aura des manifestations dans les rues, des perturbations sociales, ou un effritement de l'appui populaire mais plutôt un immense rallie-

ment de solidarité. Quant à Ottawa s'il décide de tenir un référendum il va faire monter la souveraineté à 60%.

« Le OUI va provoquer une explosion d'énergie, va libérer des espoirs. Les

Québécois je les sens tapis, dans une sorte de prostration. Nous allons revivre ce qui s'est produit dans les années 60. Nous allons cibler trois ou quatre grands projets et travailler pour l'emploi, le redressement des finances publiques. Je sens que nous allons vivre une belle époque et cesser nos débats ombilicaux », a-t-il soutenu en entrevue au SOLEIL, hier.

Selon lui, les fédéralistes qui auront voté NON « la mort dans l'âme » vont accepter la décision démocratique tandis que les anglophones vont faire « un constat d'acceptation ». « Je ne vois pas des manifs ou des choses comme ça. En 1980 on a perdu et on a accepté le verdict », rappelle-t-il.

ATTENTION OTTAWA

Par contre il estime qu'il pourrait en cuire au gouvernement fédéral de déclencher un référendum si le OUI l'emportait par une faible marge de 2 ou 3 %.

« Si Ottawa veut tester la détermination des Québécois, un référendum dans ces conditions ferait monter la souveraineté à 60 %. Il faut qu'il prenne garde. Imaginez-vous un référendum fédéral avec, à l'esprit, le spectre de la conscription et tout. »

Quand M. Bouchard regarde la situation, il voit « qu'il n'y aura pas grand jeu à Ottawa » et qu'ils ne pourront pas faire grand-chose d'autant plus que les Québécois y auraient accédé de façon démocratique et fort prudente.

« Y'a rien que tu peux faire avec une décision démocratique », de trancher le leader souverainiste.

Mais qui acceptera de négocier pour le Canada ?

À ce sujet M. Bouchard estime que le premier ministre détient le mandat pour débiter les négociations quitte à les avaliser par une élection et que le fait d'être du Québec ne le disqualifie nullement. « Il y a un premier ministre fédéral qui a un mandat pour commencer les négociations et il peut, par la suite, en faire approuver le résultat par une élection ».

M. Chrétien, en tant que Québécois, peut-il négocier pour le Canada ?

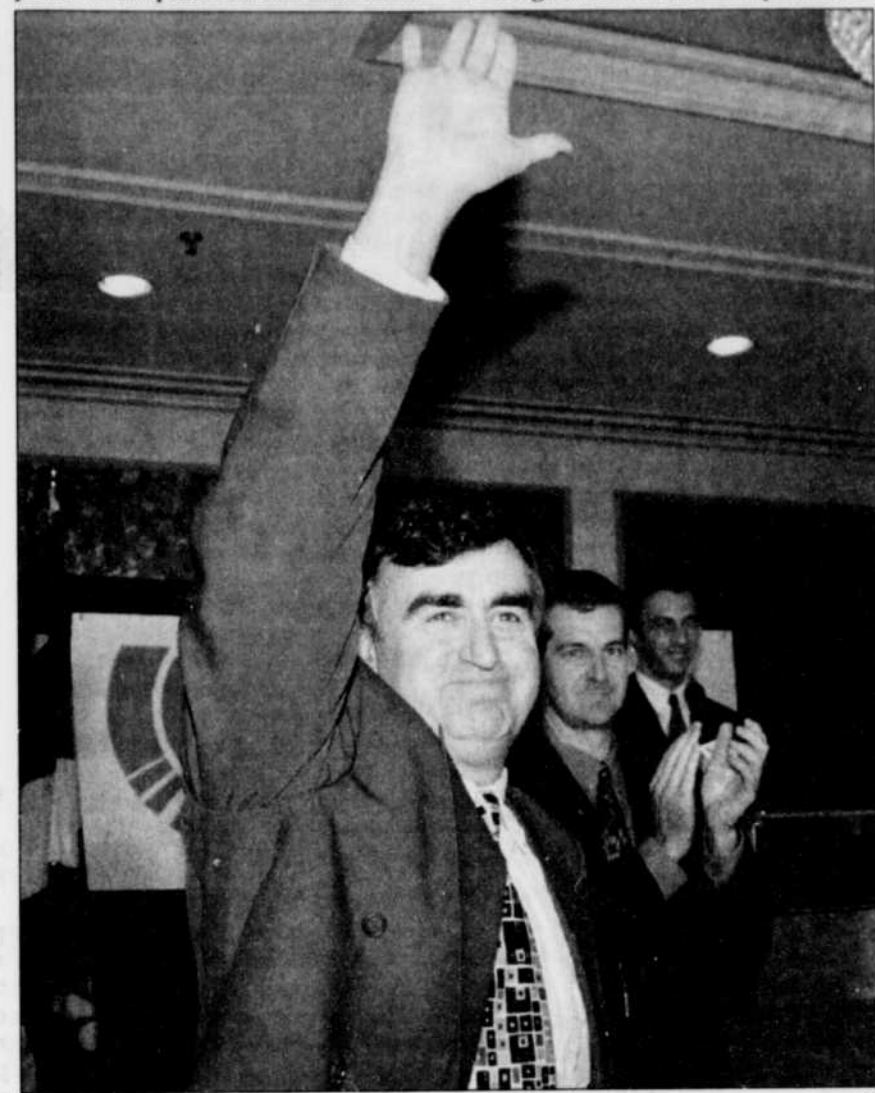
« Je pense qu'il est fidèle au fédéralisme, il n'est pas soupçonné d'avoir un biais québécois », de répondre avec une trace d'humour dans la voix M. Bouchard ajoutant, en boutade, « ils éliront Bob Rae premier ministre ! ».

UNE ARMÉE MINIMALE

Le chef bloquiste a indiqué qu'il favoriserait une force armée minimale mais efficace. Il juge que le Canada a dépensé une fortune colossale dans des équipements militaires et que c'est là qu'il faudrait regarder en tout premier lieu avant de couper dans les pensions.

« Les états-majors sont bourrés d'argent. On a acheté des corvettes meilleures que celles des Américains, dépensé 2 milliards \$ pour des blindés et on n'attend que le NON pour acheter quatre ou cinq sous-marins britanniques usagés. Les états-majors ont embarqué les gouvernements », de s'exclamer Lucien Bouchard.

Un Québec indépendant commencerait par geler l'actif puis, dit-il, garderait une base stratégique à Bagotville pour les CF-18, en plus de Valcartier.



S'adressant à quelque 400 personnes à un dîner de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a fortement recommandé, hier, aux gens d'affaires du Québec, en particulier chez ceux d'allégeance fédéraliste, de prévoir un « plan B » en cas de victoire du OUI au référendum et de se préparer à appuyer, dans leur propre intérêt, la négociation et la réussite d'un partenariat avec le Canada. M. Bouchard, à qui on a réservé un accueil très chaleureux a aussi lancé un vibrant appel à la solidarité après le référendum.

CAMP FÉDÉRALISTE

« La chicane va prendre »

QUÉBEC — En raison de la pression qui existe dans leurs rangs, les libéraux provinciaux vont déposer, avant le référendum, une position constitutionnelle quelconque, selon Lucien Bouchard.

« Le débat le plus acrimonieux jusqu'au 30 octobre ne se fera pas entre souverainistes et fédéralistes mais entre les libéraux fédéraux et ceux du Québec. Les sondages devraient démontrer que le OUI a bougé. Les fédéralistes du Québec vont s'énerver et vont vouloir mettre quelque chose sur la table. Les gens d'Ottawa vont leur dire non et la chicane va prendre entre les deux. Ça va en être une vraie », de prédire le chef souverainiste.

M. Bouchard note qu'il connaît bien les libéraux fédéraux qu'il côtoie quotidiennement à la Chambre des communes et que ceux-ci avaient commenté, il y a deux semaines, à le traiter

avec la « gentillesse du vainqueur » mais que là ils sont en train de paniquer.

Il fait même une comparaison avec l'éphémère premier ministre Paul Sauvé et son « Désormais... » passé à l'histoire. « Mais ce ne seront que des niaiseries, des bonbons, comme ceux que nous avons rejetés dans l'Entente de Charlottetown », prévoit-il.

UN PARTY DE MÉDECINS

En entrevue le chef du Bloc, qui a frôlé la mort il y a moins d'un an, élude les questions sur sa jambe amputée en disant que c'est « purement physique, mécanique ».

Par contre, dit-il, il pète de santé comme l'ont démontré des tests effectués, à sa demande, en juin. « Mon bulletin de santé est parfait, il y même eu un party de médecins quand on l'a su », souligne-t-il, amusé. D.C.

L'EFFET LUCIEN BOUCHARD

Pour le NON, rien n'a changé

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ GRANBY — Daniel Johnson ne commente pas les sondages, c'est bien connu, mais son entourage, par contre, suit les courbes statistiques avec grand intérêt par les temps qui courent. Surtout maintenant que Lucien Bouchard prend plus de place dans le camp du OUI. Ça n'a rien changé, ou si peu, s'empressait de souligner hier le personnel du chef du NON.

Avec les chiffres d'un tout récent sondage interne en main, les attachés de M. Johnson se sont fait un urgent devoir de contredire, auprès des journalistes, les sondages de l'autre camp, distribués tout aussi généreusement la veille aux reporters qui suivent la caravane du OUI.

L'arrivée de Lucien Bouchard n'a pratiquement rien changé au résultat du précédent sondage du NON, qui reste en avance à 53 %, au lieu de 54 % il y a deux semaines. Le NON a divisé de façon égale les indécis dans les deux groupes.

Le OUI, fort de son propre sondage, prétendait mercredi que les deux options sont nez à nez, après avoir accordé deux tiers des indécis au NON.

« Tout ce que cela a changé, expli-

que-t-on, c'est que les indécis qui étaient plutôt souverainistes s'affichent maintenant comme tel, inspirés par la présence de M. Bouchard. Mais l'augmentation de 1 % pour le OUI, ça reste dans la marge d'erreur. »

PAS DE PANIQUE

Rien de significatif, donc, certainement pas de quoi parler de panique dans le camp du NON, lançaient avec un large sourire les collaborateurs de Daniel Johnson. « Le ciment est en train de prendre (pour le NON) », conclut-on.

L'entourage du chef libéral n'a toutefois pas remis les résultats du sondage par écrit aux journalistes. Ce que l'on sait, c'est que le sondage a été mené auprès de 470 personnes de lundi à

mercredi. De plus, le pourcentage d'indécis est passé de 11 à 8 % entre les deux sondages internes.

Sondage ou pas, M. Johnson reste prudent quand vient le temps de parler de Lucien Bouchard, de loin le politicien le plus aimé des Québécois.

« L'économie, il n'en parle pas, mais il n'a pas encore menti », a répondu hier M. Johnson, avant d'ajouter que « Lucien Bouchard s'installe dans l'autobus, et Jacques Parizeau se cache ».

Dans les sondages des derniers mois, le chef du Bloc est toujours loin devant quand les Québécois ont à choisir celui qui défendrait le mieux les intérêts du Québec. À ce chapitre, il a en effet recueilli 27 et 31 % en août et octobre. Daniel Johnson était à 8 % en août et à 10 % deux mois plus tard. Le premier ministre Parizeau ne fait guère mieux avec 13 et 10 %.

Pour la crédibilité, M. Bouchard est encore plus fort : 70 % des gens le trouvent très crédible, selon un sondage du mois d'août, contre 34 % pour Daniel Johnson et 50 % pour Jacques Parizeau.

Daniel Johnson demeure prudent



Johnson fermé à toute entrevue de fond

Aux lignes ouvertes à la télévision, à la radio ou aux émissions de variété, Daniel Johnson est parfaitement prêt à participer. Pour les entrevues plus sobres et plus longues avec les équipes éditoriales, par contre, il faudra repasser. Le chef du camp du NON n'accordera aucune entrevue du genre durant la présente campagne, confirme son attachée de presse, Ann Champoux, sans toutefois donner d'autre raison que « c'est ce qui a été décidé ». Pour ce qui est de Jacques Parizeau, son absence était pratiquement acquise, lui qui n'a pas donné de telles entrevues depuis pratiquement trois ans. Les patrons de salles de rédaction et les éditorialistes souhaiteront sans doute que cette exclusion des médias ne se généralise pas à tous les chefs de partis du Québec. V.M.

Ottawa accusé de banaliser le Québec

Documents à l'appui, le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, a accusé le gouvernement fédéral de financer la participation du Nouveau-Brunswick à la francophonie dans le but de banaliser le Québec sur la scène internationale. Le ministre Landry a fourni deux documents pour appuyer ses prétentions. Le premier est une lettre de l'ambassadeur du Canada, Jacques Roy, du 24 mai, adressée au président du comité des affaires étrangères du Parlement européen, M. Abel Matutes Juan. M. Roy y écrit que le Parlement européen ne doit entreprendre aucun contact officiel avec « une entité sous-fédérale ». « Ce n'est pas conforme à la constitution même du Canada, a dénoncé le ministre. En droit international, le Québec n'est pas une entité sous-fédérale quand il parle des juridictions du Québec. » En ce qui a trait à la participation du Nouveau-Brunswick aux activités de la francophonie, le ministre Landry estime détenir la preuve que non seulement le Nouveau-Brunswick est financé pour ce faire par le fédéral mais que le but de ce dernier est « de minimiser les effets négatifs que pourrait avoir la seule présence du Québec sous un

gouvernement séparatiste ». « Comme Québécois, à travers nos impôts, nous payons pour que le fédéral utilise le Nouveau-Brunswick pour nous banaliser sur la scène internationale », a-t-il ajouté. (PC)

Chrétien minimise l'impact de Bouchard

Le nouveau leadership assumé par Lucien Bouchard dans le camp du OUI ne nuira pas aux forces du NON, a soutenu hier le premier ministre Jean Chrétien. « Ce n'est pas à nous de modifier notre stratégie, mais à eux. Même si on change de chauffeur, l'autobus s'en va vers la séparation de toute façon. L'enjeu c'est la séparation, cela n'a pas changé », a dit M. Chrétien, prédisant que M. Bouchard aurait le même impact qu'il a eu en Chambre depuis le début de la campagne référendaire, inefficace selon lui à faire avancer la cause souverainiste. Quant à connaître son avis sur la participation à la campagne de l'ex-premier ministre Brian Mulroney, le premier ministre était moins loquace, se contentant de dire que « tout le monde avait le droit de parler. Nous vivons dans un pays libre ». (PC)

Parizeau reçu par la communauté Hassidim de Boisbriand



La totalité de la population de la communauté Hassidim Tosh de Boisbriand, soit 2500 hommes, femmes et enfants, est sortie dans la rue en fin d'après-midi, hier, pour accueillir le premier ministre et chef du camp du OUI, Jacques Parizeau. Tous les hommes dans leur costume d'apparat s'étaient placés devant la synagogue pour y attendre leur invité. Les enfants agitaient des petits fleurdelisés alors que les femmes en retrait, comme le veut la tradition Hassidim, gardaient les enfants. À son arrivée, M. Parizeau a été chaleureusement applaudi avant d'être reçu pas les dirigeants de la communauté. M. Parizeau s'est soumis de bonne grâce aux demandes de ses hôtes et leur a expliqué, en français et en anglais, le projet de société sur lequel les Québécois se prononceraient. (PC)

Les Cris ne peuvent pas faire sécession

Selon un document émanant du Conseil privé à Ottawa, les Cris pas plus que n'importe quelle autre nation autochtone ne peuvent prétendre faire sécession d'un éventuel Québec souverain.

« Aux termes du droit international, les peuples autochtones canadiens n'ont pas le droit de se séparer (...) Les peuples autochtones du Québec n'auraient pas le droit de se séparer de la province si celle-ci venait à faire sécession du reste du Canada (...) à moins que les autochtones soient maltraités

au point d'être victimes de génocide », révèle le document daté de décembre 1994 et obtenu par le réseau TVA.

En outre, le document du Conseil privé (qui relève du premier ministre du Canada) indique que « la possibilité demeure que le Canada se trouve dans l'obligation fiduciaire de veiller à ce qu'une sécession négociée ne porte pas préjudice aux intérêts des autochtones ». Or, cette responsabilité ne tiendrait plus advenant la souveraineté du Québec, poursuit le document fédéral.

Devant des tribunaux canadiens, on pourrait plaider de façon convaincante que toutes les obligations du Canada à l'égard des autochtones du Québec ont été transférées au Québec.

1100 MÉDECINS RÉSIDENTS DEVANT LE PARLEMENT Parizeau entendra les futurs spécialistes lundi

L'éventualité d'une grève générale a été évoquée

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les médecins résidents du Québec comptent sur leur rencontre avec le premier ministre Jacques Parizeau, lundi après-midi, pour résoudre le conflit qui les oppose à leurs aînés. Si le premier ministre Jacques Parizeau refuse de rouvrir l'entente entre les médecins spécialistes et le gouvernement, les médecins résidents amorceront alors des démarches juridiques. L'éventualité d'une grève générale et illimitée a été évoquée puis reportée, hier, à l'assemblée des 1100 médecins résidents venus de Montréal, Sherbrooke et Québec pour assister à une sixième journée d'étude au Palais Montcalm, suivie d'une marche vers le Parlement.

Les futurs spécialistes (ils sont 2000 au Québec) sont en colère contre leurs aînés qui les obligent à absorber la plus grande part des compressions de 125 millions \$ imposées par le gouvernement aux médecins spécialistes. En effet, la FMSQ (Fédération des médecins spécialistes), impose une rémunération progressive aux jeunes médecins spécialistes. Pendant les trois premières années de leur pratique, ils ne recevront que 20 à 30% des honoraires. Au lieu de gagner 100 000 \$ à 120 000 \$, ils ne pourront compter que sur des honoraires annuels de 70 000 \$ à 85 000 \$, selon qu'ils travaillent en ville ou en région. « Ça ne me dérangeait pas une coupure de salaire... en autant que tout le monde soit touché! » lance Sophie, une future radiologue de Sherbrooke. « Mes parents n'ont pas d'argent pour payer mes études. J'ai une dette de 60 000 \$. Et je ne suis pas la seule. On est tous comme ça », poursuit la jeune femme.

Pendant les cinq ans de leur résidence en spécialité, les futurs spécialistes reçoivent un salaire annuel de 30 000 \$... pour des semaines de 80 heures.

L'APPUI DES JEUNES AVANT TOUT

Les médecins résidents se rendent bien compte que la population ne pleure pas sur leur sort. Mais ils ne peuvent s'empêcher de se révolter contre une entente qui les brime seulement parce qu'ils sont jeunes. « C'est pas normal qu'on paye pour les abus faits par les plus vieux », dit Sophie, la future radiologue. Ils trouvent injuste d'être moins rémunérés pour des ac-



Quelque 1100 des 2000 résidents du Québec sont montés au Parlement, hier.

tes médicaux similaires. « Quand je serai avec un patient dans le bloc opératoire, je serai seule responsable de lui, je ne vois pas pourquoi je serais payée moins cher », ajoute Hélène, future chirurgienne originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Nous sommes déçus de ne pas avoir l'appui de la population », avoue Denis Soulières, président de la Fédération des médecins résidents. Par contre, ajoute-t-il, différents regroupements de jeunes comme le jeune Barreau, la jeune Chambre de commerce, les comités jeunesse du PLQ et de l'ADQ (Action démocratique), de même que le Comité permanent de la jeunesse appuient la

cause des futurs spécialistes.

Autre motif de déception des médecins résidents: l'attitude du ministre de la Santé, Jean Rochon. Il les invite à participer à une table de concertation consultative sur la rémunération, ce qui ne les satisfait nullement.

Les médecins résidents comptent donc sur la rencontre de lundi avec le premier ministre Parizeau pour obtenir justice. Il a été impossible de savoir si le ministre Rochon assistera à cette rencontre.

« Notre demande sera très claire: la suspension de l'entente avec la FMSQ, et un arbitrage sur la rémunération. Sinon, des démarches juridiques seront amorcées », laisse tomber Denis Soulières.

Des avocats se penchent sur l'entente FMSQ-MSSS pour le compte de la FMRQ. On songe à invoquer la Charte des droits et libertés.

Déçus de ne pas avoir l'appui de toute la population

EN BREF

PROJET CARCAJOU

Un arsenal chez les Rockers

L'unité d'intervention spéciale de la Sûreté du Québec, de la police de la CUM et de la Gendarmerie royale du Canada a investi hier soir un repaire de motards dans une maison de Lachine. Cette fois, c'est le groupe de motards les Rockers, affilié aux Hell's Angels, qui a reçu la visite des policiers. Selon l'agent Paul Vidal, de la police de la CUM, de nombreuses armes et munitions ont été saisies, ainsi que de la dynamite et une cinquantaine de détonateurs. En tout six membres et sympathisants des Rockers ont été arrêtés hier dans la région de Montréal au cours d'interventions policières. Aux trois hommes arrêtés hier après-midi près du local des Rockers, rue Gifford, à Montréal, s'ajoutent deux autres hommes et une femme arrêtés hier soir à Lachine. L'opération s'est déroulée dans le cadre du projet Carcajou, mis sur pied pour lutter contre les bandes de motards. (PC)

FABRICATION DE PREUVES ET PARJURE

Policiers de la SQ accusés

Quatre policiers de la Sûreté du Québec ont été accusés, hier, au palais de justice de Montréal, de fabrication de preuves et de faux documents, de parjure, d'entrave et d'usage de faux. Les enquêteurs Pierre Duclos, Michel Patry, Dany Fafard et Lucien Landry, suspendus avec solde, ont également été accusés de complot relativement à la plupart des autres accusations. Ces allégations avaient entraîné l'avortement d'un procès et la libération des accusés dans une affaire d'importation de plusieurs tonnes de stupéfiants. La communication de la preuve a été fixée au 8 novembre. Les policiers ont été libérés provisoirement moyennant diverses conditions, dont celle de ne pas communiquer avec les témoins. (PC)

VENTE DE CANDU À LA CHINE

Signature probable aujourd'hui

Énergie atomique du Canada Itée espère signer aujourd'hui des accords qui la rapprocheront de la vente de réacteurs nucléaires Candu à la Chine.

Les accords seraient signés au cours d'une cérémonie à laquelle assisteront le premier ministre chinois Li Peng et le premier ministre Jean Chrétien, a indiqué hier un haut fonctionnaire fédéral. Mais il n'y a pas encore de contrat final pour l'achat de réacteurs Candu. En novembre, Énergie atomique a signé une note d'entente avec la Société nucléaire nationale de Chine qui prévoit l'ouverture de pourparlers sur la vente de deux réacteurs de 700 mégawatts à Qinshan, près de Shanghai. Certains rapports font état d'une entente évaluée à 3,5 milliards \$, mais les responsables fédéraux soutiennent qu'il est impossible d'être aussi précis. Les groupes antinucléaires ont dénoncé avec véhémence la proposition de vente, notant que la Chine, comme la France, a défié le reste de la planète qui souhaite un arrêt des tests nucléaires. (PC)

INTOXICATION EXTRÊME

Encore en Cour suprême

La Cour suprême du Canada se penchera de nouveau sur la défense d'intoxication extrême mais cette fois, dans les cas de meurtres. La plus haute cour du pays a décidé hier qu'elle acceptait d'entendre la cause d'Alton Royer, un homme d'Ottawa qui a tué une jeune fille et a blessé sa mère en 1991. M. Royer avait soutenu, lors de son procès, qu'il était trop soûl pour savoir ce qu'il faisait et même pour s'en souvenir. En octobre 1992, il était reconnu coupable du meurtre de Sharon Mohamed, 14 ans, et de tentative de meurtre contre la mère de la jeune fille, Shadikan. M. Royer en appelle de sa condamnation car il considère que sa défense d'ivresse n'a pas été correctement prise en compte. Le Code criminel a toujours permis et permet encore d'invoquer l'intoxication extrême pour se défendre d'un crime dit d'intention spécifique comme le meurtre. (PC)

DÉPOLLUTION

Grande étape franchie

La plus grande étape en matière de dépollution des cours d'eau du Québec vient d'être franchie, alors que que les 66 papeteries de la province sont maintenant toutes équipées de systèmes de traitement secondaire ou encore raccordées à des usines d'épuration municipales. Du coup, depuis le 1er octobre, la demande biologique en oxygène vient de chuter de 75% et la toxicité des effluents vient de diminuer de 90%. (PC)

Rencontre au sommet à l'Alcan

La multinationale se dit prête à faire rentrer les travailleurs tandis que la FSSA lance un appel à la solidarité

■ CHICOUTIMI (PC) — Des représentants de la multinationale Alcan et de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) devaient se rencontrer hier soir afin de faire le point sur le conflit de travail qui paralyse plusieurs usines de l'entreprise au Québec depuis une semaine.

Cette rencontre survient 24 heures après qu'une majorité de syndiqués aient approuvé les dernières offres patronales déposées quelques jours avant le déclenchement de la grève par quelque 3000 travailleurs, vendredi dernier.

Les travailleurs des usines de Laterrière et Beauharnois se sont prononcés par des votes de 67 et 60% en faveur de ces offres, tandis que ceux du complexe Jonquière et des installations portuaires les rejetaient par des votes respectifs de 51 et 76%.

Selon la compagnie, la proposition patronale a aussi été acceptée par les syndiqués des filiales Énergie électrique (66%), Chemin de fer Roberval-Saguenay (75%) et les policiers de l'usine de Shawinigan (75%).

Hier, la compagnie a annoncé qu'elle était prête à signer les conventions

collectives et à établir les protocoles de retour au travail avec les syndicats dont les membres se sont majoritairement prononcés en faveur des offres.

« Une fois que nous aurons signé les conventions collectives et que nous nous serons entendus sur les protocoles de retour au travail, nous pourrions procéder au rappel des employés et à la remise en marche des opérations », a déclaré dans un communiqué le vice-président et directeur de l'exploitation des usines de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Limitée au Québec, Rénéald D'Amours.

La compagnie veut signer les conventions et les protocoles de retour au travail

Quant au président de la FSSA, Raymond Labonté, il a indiqué que les syndicats de Laterrière et Beauharnois étaient libres de signer ou non la convention, mais ils les ont invités à faire preuve de solidarité avec leurs collègues de Jonquière.

COURSE À LA CHEFFERIE DU NPD

Hommage à McLaughlin

Nystrom et Robinson sont nez à nez

OTTAWA (PC) — Les néo-démocrates canadiens ont rendu hommage à leur leader Audrey McLaughlin, hier, lors de la première journée du congrès à la direction organisé pour lui trouver un successeur à la tête du Nouveau Parti démocratique.

Les délégués au congrès seront appelés à se choisir un nouveau chef demain en remplacement de Mme McLaughlin, qui a mené le parti à la pire déroute jamais encaissée par le NPD lors des élections générales d'octobre 1993.

Mais les mauvais souvenirs ont été laissés de côté, hier, alors que des représentants du caucus à Ottawa, des jeunes néo-démocrates et des syndicats ont brossé un tableau élogieux des six années passées sous la direction de Mme McLaughlin.

Nelson Riis, l'un des neuf députés néo-démocrates à avoir survécu au raz-de-marée libéral de 1993, a souligné l'intégrité de Mme McLaughlin, qui a su s'en tenir à ses principes durant la campagne électorale.

« Votre courage tranquille durant cette période difficile ne sera pas oublié », a-t-il dit.

M. Riis a ajouté que l'une des forces de Mme McLaughlin avait été son habileté à rassembler les membres de son caucus, alors qu'il était fréquemment secoué par des fractions.

La leader syndicale Julie Davis a pour sa part déclaré que Mme McLaughlin avait réussi le test ultime

d'un leader: écouter, comprendre, aider.

Mme McLaughlin s'est adressée aux délégués en début de journée, leur disant que le NPD devrait être fier de ce qu'il a accompli et qu'il ne devait pas perdre de vue son rôle de porte-voix de la gauche.

« Il est nécessaire que nous poursuivions nos efforts. Nous ne devons pas perdre notre détermination et nos convictions », a-t-elle déclaré lors de son dernier discours à titre de chef du parti.

Mme McLaughlin a mené les troupes néo-démocrates à leur pire performance électorale en 34 ans d'histoire en 1993, lorsque le caucus a été réduit de 43 à neuf membres. Le NPD peut néanmoins être fier de sa position sur les droits des autochtones, la protection de l'environnement et son opposition à la guerre du Golfe.

Mme McLaughlin a également effleuré la question du Québec, disant « que ce n'était pas le temps d'ériger des murs. C'est le temps de construire des ponts. »

Environ 1600 délégués participent au congrès à la direction du NPD. Lorne Nystrom et Svend Robinson sont pratiquement nez à nez. Le nouveau leader sera élu demain.

M. Nystrom, un ex-député de la Saskatchewan, a reçu 44,7% des quelque 22 500 votes exprimés lors des cinq primaires régionales et d'un suffrage organisé auprès des syndicats membres du parti.

M. Robinson, un controversé député de la Colombie-Britannique, est arrivé deuxième avec 32% des suffrages. Alexa McDonough, qui a déjà dirigé le NPD de Nouvelle-Écosse, a pris le troisième rang avec 18,5% des voix.



Audrey McLaughlin

ALERTE AU SANG CONTAMINÉ

Ottawa a fait la sourde oreille

TORONTO (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas donné suite à une requête désespérée d'un scientifique de haut niveau en vue de financer la recherche sur le sida, en dépit de la sérieuse menace que représentait cette maladie, « le plus sérieux fléau contre l'humanité de ce siècle ».

C'est au mois d'août 1984, alors que le virus du sida se répandait dans les stocks de sang canadiens, que le Dr Alastair Clayton a approché des fonctionnaires du ministère de la Santé pour leur rappeler que le Canada avait l'obligation morale d'étudier et de contrôler cette maladie, a-t-on appris hier à la Commission d'enquête sur le scandale du sang contaminé.

Le Dr Clayton, qui était directeur du Centre canadien de contrôle des maladies, a écrit dans une lettre adressée

à M. A.J. Liston, qui dirigeait alors le département de protection de la santé publique au ministère de la Santé, que le centre avait besoin d'argent pour combattre une maladie qui « pourrait devenir le plus sérieux fléau contre l'humanité de ce siècle ».

Mais sa demande est tombée dans l'oreille d'un sourd.

Le ministère de la Santé et du Bien-être a attendu presque deux ans après la requête du Dr Clayton avant d'allouer 13 millions \$ pour la recherche sur le sida.

Le Dr Clayton est l'un des premiers témoins provenant du gouvernement à rendre compte de son rôle dans le scandale du sang contaminé. Le Canada a été l'un des derniers pays industrialisés à adopter des mesures pour protéger ses stocks de sang.

LE MONDE

EN BREF

Kaboul menacée

Le gouvernement afghan a renforcé hier la sécurité autour de Kaboul, après que les rebelles eurent pris le contrôle d'une base gouvernementale à Charasyab, à 25 km au sud de la capitale. Les Taliban, étudiants islamiques, ont promis de marcher sur Taboul et de renverser le gouvernement du président Burhanuddin Rabbani, qu'ils accusent de corruption. Selon le ministère de la Défense, le camp de Charasyab est tombé parce qu'un officier avait été acheté par les rebelles. Les forces présidentielles ont néanmoins riposté, hier en fin de journée, s'emparant de plusieurs positions stratégiques. D'autres combats ont lieu sur la ligne de front qui sépare les forces présidentielles aux Taliban à 5 km au nord de Charasyab. (AP et AFP)

O.J. : les femmes battues déclinent

Des groupes féministes ont décliné hier la demande d'O.J. Simpson, de rencontrer des femmes battues, dans une tentative de redorer son image après son acquittement le 3 octobre du meurtre de sa femme et d'un ami de celle-ci. Simpson avait déclaré mercredi au New York Times qu'il avait eu tort « d'en venir aux mains » avec son ex-femme, qu'il était prêt à « rencontrer des femmes battues » et à parler avec elles de sa relation tourmentée avec Nicole Brown. Sheila Halfon, directrice du Refuge pour femmes battues (Haven House for battered women), a jugé « grotesque » la requête de Simpson. Par ailleurs, le procès de l'ancien champion de football pourrait faire l'objet d'une enquête du Congrès, selon le sénateur républicain Arlen Specter (Pennsylvanie). Le parlementaire a demandé à la Commission judiciaire du Sénat, dont il est membre, de mener une enquête sur l'autorisation des caméras à l'intérieur du tribunal. Il a également affirmé qu'il demanderait à la commission d'enquêter sur la plaidoirie de l'avocat de la défense, Johnnie Cochran, basée sur l'utilisation des accusations de racisme, afin de déterminer si elle était déplacée. « Mon sentiment est que M. Cochran est allé au-delà des limites de ce qui est approprié pour une plaidoirie finale », a déclaré le sénateur. (AFP)

Bonne fête Maggie

Radiuse, vêtue d'un tailleur bleu électrique comme aux plus beaux jours de ses 11 ans de pouvoir, Margaret Thatcher a fêté hier avec ses compagnons conservateurs les 70 ans qu'elle aura aujourd'hui. Aujourd'hui, la Dame de Fer passe une partie de l'année à l'étranger, fait le tour du monde pour distribuer la bonne parole ultra-libérale dans des conférences organisées à prix d'or par la fondation Thatcher. Elle reste un des orateurs les mieux payés du monde, avant Mikhaïl Gorbatchev et Henry Kissinger. Au centre de ses discours, la grandeur britannique, la guerre des Malouines remportée contre l'Argentine, et Churchill, le seul homme d'État auquel elle accepte d'être comparée. (AFP)

Juppé à l'Hôtel Matignon

Alain Juppé, le premier ministre français sommé par un haut magistrat de quitter son domicile parisien pour éviter une poursuite judiciaire, s'installera à l'Hôtel Matignon. « Toutes les dispositions étaient prises » pour le déménagement de M. Juppé, a indiqué son porte-parole. L'Hôtel de Matignon, un superbe hôtel particulier du XVIII^e siècle, est depuis 60 ans le siège de la présidence du conseil, les services du premier ministre. (AFP)

Chasse au v.-p.

Une gigantesque chasse à l'homme a été lancée hier en Équateur pour arrêter le vice-président de la République, Alberto Dahik, qui a fait l'objet, quelques heures après sa démission mercredi, d'un mandat d'arrêt de la Cour suprême pour corruption. Durant la journée d'hier, la police, forte de 20 000 hommes, a été mobilisée pour retrouver M. Dahik, 44 ans, architecte des réformes économiques du pays. Fait sans précédent dans l'histoire de l'Équateur, la Cour suprême a ordonné l'incarcération du vice-président et la mise sous séquestre de ses biens et de ses comptes bancaires, en ordonnant aux forces de sécurité de l'empêcher de quitter le pays. L'homme a néanmoins réussi à gagner le Costa Rica, où il bénéficie d'un asile politique « virtuel » en attendant une décision officielle. L'affaire Dahik a éclaté cet été lorsque le vice-président a affirmé que des magistrats de la Cour suprême et des députés sollicitent des rémunérations en espèce pour voter des textes de loi. Des députés l'ont alors sommé de prouver qu'il n'était pas impliqué dans le recours du gouvernement à l'achat des voix d'électeurs. La Cour suprême a ouvert une procédure pénale à l'encontre de Dahik pour malversation dans l'utilisation de fonds secrets de la présidence. (AFP)



Alors que les secouristes cherchaient encore des corps dans les débris de l'hôtel Costa Real de Manzanillo, à la suite du séisme meurtrier de lundi, la terre a de nouveau tremblé au Mexique. D'une magnitude de 6,1 à l'échelle de Richter, le tremblement de terre a secoué Mexico, hier midi, faisant osciller les gratte-ciel et semant la panique dans les rues. On ne rapporte pas de victimes, cette fois. Lundi, un séisme de 7,6 avait fait 54 morts et 90 blessés. Depuis quelques semaines, les pays du Pacifique font les frais des caprices de la croûte terrestre. Hier matin, Tokyo a été touchée par une secousse de 4,3 degrés sur l'échelle de Richter, tandis que le volcan Mont Hoshō, dans le sud-est du Japon, est brusquement sorti d'un sommeil de 257 ans, laissant échapper de son cratère une grande colonne de fumée blanche. Les spécialistes étudient actuellement le phénomène pour tenter de déterminer s'il peut être précurseur d'une éruption. Le volcan néo-zélandais Ruapehu est de nouveau entré en éruption, rejetant une couche de cendres si épaisse que les autorités ont demandé que les enfants soient gardés à l'intérieur pour qu'ils ne soient pas brûlés par les émanations toxiques.

BOSNIE

La trêve tient bon

Les belligérants tiennent une première réunion positive à Sarajevo

■ (d'après AFP et Reuter) — Bien que les belligérants s'accusent mutuellement de le violer, le 36^e cessez-le-feu général en vigueur en Bosnie depuis mercredi tient bon.

Accueillie avec soulagement dans le monde entier, la trêve, vraisemblablement la plus sérieuse en trois ans et demi de guerre, a été généralement bien respectée hier, en dépit de quelques combats dans le nord du pays.

Des discussions entre les représentants des Serbes, du gouvernement bosniaque et des Croates sur les modalités de contrôle du cessez-le-feu ont eu lieu à l'aéroport de Sarajevo, sous l'égide de l'ONU, qui a qualifié la rencontre de positive.

Cette réunion était la première de la « commission conjointe » chargée de mettre en oeuvre les modalités d'application de la trêve. Les trois parties ont bien « coopéré », selon l'ONU, qui a indiqué qu'une nouvelle rencontre aurait lieu « bientôt ».

L'objectif, avait expliqué l'ONU, est que « chaque camp se mette d'accord sur les lignes de front et que nous ayons des garanties de leur part concernant notre liberté de mouvement ».

Le négociateur américain Richard Holbrooke a précisé que les présidents de Serbie et de Bosnie, qui avec leur homologue de Croatie doivent tenir à partir de la fin du mois aux États-Unis des pourparlers indirects sur un accord de paix, avaient accepté d'y participer aussi longtemps que nécessaire.

À Sarajevo, maintenant alimentée en gaz et en électricité, la vie reprenait tranquillement son cours, les rues et les cafés étant envahis par les habitants. Dorénavant, les convois humanitaires peuvent emprunter la route reliant la capitale à Goradze, les opérations de déminage étant terminées.

COMBATS AU NORD

Toutefois, au premier jour de la trêve, Bosniaques et Serbes se sont mutuellement accusés de poursuivre les combats et de risquer de remettre en cause le processus de paix.

Les unités bosniaques dans le nord de la Bosnie ont accusé les forces serbes de poursuivre leurs bombardements. De son côté, l'état-major serbe a affirmé que l'armée bosniaque, appuyée par des troupes régulières de Croatie, avait poursuivi ses attaques contre des positions ser-

bes sur le front de Sanski Most et Bosanska Krupa, au nord-ouest.

Le général serbe Ratko Mladic a déclaré que « l'offensive » croato-musulmane contre Sanski Most « remettait sérieusement en cause le processus de paix ». Le président bosniaque Alija Izetbegovic a averti pour sa part que si les Serbes poursuivaient leur « offensive » pour reprendre Sanski Most, le cessez-le-feu pourrait être remis en cause.

En attendant, la perspective d'un accord de paix a suscité une rivalité entre Paris et Londres, chacune des deux capitales voulant organiser la conférence où sera signé l'accord historique.

Mais la diplomatie américaine, qui a enclenché cet été la dynamique de paix en ex-Yougoslavie, semble avoir déjà distribué les rôles. Si les termes de l'accord doivent être mis au point aux États-Unis, le texte, selon Washington, sera paraphé à Paris, pour souligner le rôle de la France depuis le début du conflit.

UNE AUTRE FOSSE COMMUNE

Par ailleurs, la télévision bosniaque a affirmé hier que les corps de 15 personnes ont été exhumés récemment d'une fosse commune dans un village repris par les forces gouvernementales aux Serbes de Bosnie dans le centre du pays.

La fosse commune vient d'être découverte à Kokic, près de Jajce, région tombée aux mains des Serbes au début de la guerre, selon la télévision.

« Les corps sont ceux de personnes tuées en 1992. Tous les villages de cette région ont été incendiés et détruits », a-t-on précisé.

La télévision a diffusé des images d'os provenant de plusieurs squelettes ainsi que d'un crâne, encore recouvert de cheveux et portant toujours une barrette.

Une série d'offensives victorieuses ont permis au cours des dernières semaines aux forces gouvernementales, alliées aux forces croates, de reprendre aux Serbes des territoires dans la région de Jajce, où les Serbes avaient mené une politique de « nettoyage ethnique ».

Les Serbes ont été accusés d'exécutions sommaires durant cette période.

Il tire sur le prof de maths et se suicide

COLUMBIA (AFP, AP et PC) — Un élève de 16 ans qui avait été expulsé de son école y est revenu avec un revolver hier et a gravement blessé un professeur avant de se suicider.

Une autre enseignante a été trouvée morte dans le local des profs mais aucune blessure apparente n'a été constatée; elle pourrait avoir succombé à une crise cardiaque.

Toby Sincino, élève au Blackville-Hilda High School, en Caroline du Sud, a fait irruption durant un cours de mathématiques et a visé le professeur à la tête. L'ado s'est ensuite rendu dans la salle des professeurs, puis, après avoir tenté en vain de pénétrer dans le bureau de la direction, il s'est tiré une balle dans la tête.

Le jeune Sincino avait été expulsé, l'an dernier, puis réadmis à l'école sous conditions. Il a été de nouveau suspendu mercredi, pour avoir fait un geste obscène dans un autobus.

Selon son père, le garçon était souvent la risée de ses camarades à cause de sa petite taille; un cousin raconte qu'il était parfois enfermé dans une cage ou jeté, tête première, dans une poubelle.

Saddam a perdu un autre collaborateur

LONDRES (AP et AFP) — Un ancien chef du protocole du président irakien Saddam Hussein a déclaré hier qu'il avait fait défection après avoir été victime de deux tentatives d'assassinat en Irak.

Hussein Rachid Hassan, dont la défection a été annoncée hier en conférence de presse par le Congrès national irakien (CNI), principal mouvement d'opposition au régime de Bagdad, a fui l'Irak il y a un an et résidé à Amman, en Jordanie avant d'arriver à Londres le 29 septembre.

Il a précisé avoir exercé successivement les fonctions d'attaché aux Affaires étrangères, de consul général dans plusieurs pays européens, puis de chef du protocole au palais présidentiel, où il était directement en relation avec le général Hussein Kamal Hassan, gendre du président irakien et numéro deux du régime, qui a fait défection en Jordanie en août.

Insatiable

1999999

Quand on aime, on ne compte pas. Et la Grand Am est vorace.
Freins ABS aux quatre roues, sacs gonflables et poutrelles de protection latérales,
elle dévore les kilomètres en toute sécurité.



GRAND AM PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration **PIERRE DES MARAIS II**
Président et Éditeur **GILBERT LACASSE**
Rédacteur en chef **GILBERT LAVOIE**
Directeur de l'édition **J.-JACQUES SAMSON**
Directeur de l'information **ANDRÉ FORGUES**

EDITORIAL

Un tapis rouge... du sang chinois

Jean Chrétien et son Équipe Canada déroulent ce soir le tapis rouge pour le premier ministre chinois Li Peng, celui qui écrasa dans le sang la révolte étudiante de la place Tiananmen, en 1989. Souhaitons à notre premier ministre de ne pas avoir à féliciter son ami pékinois pour l'obtention plus tôt dans la journée du Nobel de la paix par un des plus sérieux candidats au prix pour cette année, le dissident Wei Jingsheng. Car le héros potentiel croupit toujours dans une prison de son pays.



Raymond Giroux

Souhaitons également à toutes les bonnes âmes qui signent des pétitions pour la libération du Tibet et soutiennent les revendications du dalai-lama, qu'elles n'imaginent aucune relation entre la présence du visiteur dans un grand hôtel de Montréal et la tenue du référendum québécois, le 30 octobre. Ces gens verront que Li Peng classe les particularismes nationaux au même rang que les demandes démocratiques de son peuple.

Représentant d'un pouvoir autoritaire dans une économie dirigiste, dont le parti (communiste) s'est maintenu en place par la force des armes dans une Chine dont personne ne parie sur la stabilité une fois décadés les gérontocrates qui la mènent, Li Peng reçoit chez nous un accueil qui dépasse les bornes.

La stratégie de l'isolement total d'un régime qui déplaît échoue presque toujours. Le plus souvent, comme à Cuba, en Birmanie ou en Corée du Nord, elle contribue même à consolider les dirigeants honnis. Mais il ne faut pas confondre une certaine ouverture et un assouplissement des liens avec une sollicitation systématique de contrats pas toujours planétaires au bout de la ligne et souvent néfastes pour les habitants du pays.

M. Chrétien a invité les premiers ministres provinciaux à s'associer aux salamalecs fédéraux. Que font les deux néodémocrates, Mike Harcourt et Roy Romanow, dans cette galère ? En socio-démocrates patentés, ne devraient-ils pas manifester dans la rue avec les exilés et les émigrés chinois ?

Mais eux comme d'autres ont perdu tout sens de la mesure dans le contexte référendaire. Ils répondent à l'appel patriotard d'Ottawa sans s'interroger sur le sort des minorités en Chine, sur la situation des femmes, sur celle des paysans, sur celle des dissidents politiques ou sur les conséquences de la corruption quasi généralisée. Ou encore, sans s'interroger sur le sort des citoyens de Hong Kong après leur retour à la Chine en 1997.

Un analyste de la Rand Corporation, Michael Swaine, soulignait il y a quelques mois la haute probabilité d'une intervention des militaires dans la lutte à la succession consécutive à la disparition éventuelle du vrai grand patron du pays, Deng Xiaoping, né en 1904.

L'hebdomadaire *The Economist* soulignait lui aussi en éditorial, cet été, le haut risque de l'instabilité que faisait courir le militarisme chinois en Extrême-Orient. Les gens d'affaires canadiens devraient lire de tels textes avant de proclamer le Québec trop instable pour y investir !

Le chef du gouvernement chinois mérite une réception convenable. Il ne sert à rien de l'insulter. Mais la classe politique et financière canadienne doit savoir devant qui elle s'incline, et se demander pourquoi on lui fait faire le baise-main à un individu au dossier aussi chargé.

Plus instable que le Québec pour investir



CARREFOUR DES LECTEURS

La place des jeunes médecins

(Lettre au Dr P. Gauthier, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec)

La présente est pour vous faire part de notre opposition à l'entente que notre Fédération a signée avec le ministère de la Santé et qui impose une rémunération différentielle à la baisse aux nouveaux médecins spécialistes dans le cadre des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement.

Il nous semble injuste de faire porter la majeure partie du fardeau de ces compressions à nos jeunes collègues. Il est à notre avis peu souhaitable de créer deux classes de spécialistes et de courir le risque réel de querelles stériles entre nous alors que toutes nos énergies sont requises pour s'assurer du maintien d'un service de qualité à nos patients dans la tourmente de la réforme de la santé.

Nos discussions avec plusieurs de vos membres indiquent une opposition importante à cette entente qui aurait dû faire l'objet d'une consultation de la base avant d'être retenue de façon si expéditive.

L'exécutif n'aurait sûrement pas considéré appliquer une telle mesure à une autre partie de ses membres, par exemple, les médecins en fin de carrière. Dans ce cas, nous aurions tous eu éventuellement à y être soumis. L'entente actuelle donne plutôt l'impression que nous nous mettons à l'abri et que nous refilems le problème aux jeunes. Ces derniers éprouvent déjà plus de difficulté que leurs aînés à trouver un emploi dans le milieu de leur choix. Ils sont souvent au stade de fonder une famille, de payer des dettes d'études, d'installer une pratique médicale et de commencer à cotiser à un REER (vos planificateurs financiers disent que les premières années de cotisations sont les plus importantes...).

L'argument que vous invoquez à l'effet que la rémunération différentielle en début de carrière impose une perte financière moins lourde qu'une diminution des tarifs sur l'ensemble de la carrière nous semble peu crédible, puisqu'elle impliquerait un maintien de l'actuel système de rémunération à l'acte pour au moins les 30 prochaines années, ce qui semble de moins en moins probable. Agissons donc en groupe responsable et

ne refilems pas nos factures au voisin. Maintenons le principe d'une rémunération égale pour un travail égal. Soyons un exemple pour l'ensemble de la société en donnant aux jeunes la place qui leur revient. Intégrons-les dans nos rangs à part entière, en toute collégialité, en gardant à l'esprit que c'est parmi eux que nous aurons un jour à choisir notre médecin.

Jacques A. Gagnon, m.d. radiologiste Québec

Les gais par la bande

Voilà que WEM, le week-end magazine du SOLEIL du 29 septembre, titre: ATTENTION SIDA: de la bd pour sensibiliser les gais à la prévention. Janette Bertrand, en 1987, avait à sa table des homosexuels de la « première génération », comme on les décrit dans l'article cité ici. Ces derniers n'aimaient pas l'appellation parce qu'elle intégrait le mot sexuel. D'où l'actuelle qualification.

Voilà qu'en 1995, révélation pour les hétérosexuels (nous ne récusons pas la dénomination) : nous apprenons par des dessins explicites la jouissance qu'apportent des gestes posés par deux hommes au milieu d'une nature verdoyante. L'image suivante se lit ainsi: « Ça prend du latex et je n'en ai pas ici. Je m'appelle Luc et toi ? » On les retrouvera, dont un agenouillé près de l'autre, se confessant leur émoi. Je me questionne. Et si ces rencontres fortuites se déroulaient dans le froid de nos hivers rigoureux ? On sait combien la fermeture-éclair d'une braguette vite ouverte peut se coincer. Trêve de plaisanteries !

Nous ne sommes pas contre la prévention de ce terrible fléau qui garnit de photos la section de nécrologie d'hommes relativement jeunes. Cependant si « la bédé est le médium par excellence pour les 7 à 77 ans », j'ose espérer qu'on ne retrouvera pas celle-ci entre les mains d'un innocent jeune garçon, né d'un bisexuel. Communi-Gai nous apprend qu'elle s'adresse aussi aux bisexuels. Le problème du zizi en érection, ça existe de toute éternité. Toutefois, cette recherche du plaisir qui augmente avec le latex, comme il est dit, ne doit pas toucher les générations

qui suivent. L'hédonisme de cette fin de siècle fait qu'à 25 ans un militant nous fait savoir dans le même article qu'il a déjà cumulé pas mal d'amants malgré son jeune âge. Un condom avec ça ?

Réjane Roy Sept-Îles

Gratitude et admiration

C'est le 2 août 1995, nous apprenons l'effroyable nouvelle: notre fille Solange se bat désespérément contre le streptocoque de type « A »... la bactérie mangeuse de chair. Quelle horreur ! Une équipe impressionnante de spécialistes de la santé ainsi qu'un personnel infirmier dévoué et compétent l'ont assistée dans ce cruel combat. C'est à eux que nous voulons exprimer toute notre reconnaissance aujourd'hui, car notre fille Solange vit et c'est notre plus grande joie !

Nous aimerions faire savoir à toute la population combien l'équipe de l'Enfant-Jésus s'est montrée compétente, dévouée et humaine envers Solange et toute notre famille.

Merci encore à cette formidable équipe et qu'elle accepte toute notre admiration et toute notre gratitude. Ses parents, Cécile Cormier et J.A. Fortin, et sa famille Beauport

L'amour, toujours l'amour

(Réaction à l'article sur l'importance du sexe à 60 ans, paru le 27 septembre) Je n'ai rien contre le sexe, mais je constate que les désirs ne se font plus sentir de la même façon. Un couple peut être en amour sans qu'il y ait fellation fréquente. Je crois que la base de tout c'est l'amour que l'on ressent dans le coeur pour son conjoint, les petites marques d'affection.

La sexualité est un bonheur de courte durée, tandis que l'amour dans le coeur peut durer toute la vie. À 60 ans, on apprend à s'aimer autant dans la vie de tous les jours que dans la sexualité parce que l'on a plus de temps à se partager. Le sexe ne meurt pas mais il faut le découvrir d'une autre façon.

Jacqueline Bernier Rivière-Ouellet

Les bonnes raisons d'avoir une association étudiante indépendante

L'Association des étudiants de la Télé-université de l'Université du Québec

Les auteurs de cet article sont Étienne Beauregard, Mylène Beauregard, Jacynthe Bluteau et Johanne Syrois

(Réponse à l'article de Madeleine Provencher du 6 octobre)

Nous aimerions bien savoir quelle mouche a piqué madame Provencher qui semble n'avoir que du venin à répandre ! Dans une lettre d'opinion publiée dans cette page, elle affirme que « les associations étudiantes sont inefficaces, truffées de profiteurs et la chienne y est toujours poignée ». Elle en rajoute même en traçant ces associa-

tions de « temple de la magouille étudiante ».

Le seul genre d'association qui semble plaire à madame Provencher est l'association instaurée et reconnue par la maison d'enseignement. Dans le monde ouvrier on appelle ce genre de regroupement « un syndicat de boutique » où tout est décidé par le patron (ou la patronne), même qui peut ou ne peut pas siéger au comité exécutif (ou exécutant).

Pour avoir rencontré plusieurs associations étudiantes aux cours des derniers mois, nous regrettons de vous faire savoir qu'au sein de ces associations il y règne une franche camaraderie, un désir d'entraide et un dévouement sans borne. Car oeuvrer au sein d'une association étudiante demande un minimum de dévouement.

Puisqu'il vous semble si difficile de vous « infiltrer » à l'intérieur de cette « secte », nous aimerions vous laisser savoir qu'à plus d'une reprise les étudiants de la Télé-université ont été sollicités pour faire partie du comité provisoire qui désire fonder cette première association étudiante à la Télé-université... Malheureusement, votre nom a dû nous échapper !

Autre élément de votre dévouement convergent, lorsque vous dites que « chaque année la cotisation annuelle augmente et les activités s'étiolent ». Nous aimerions vous faire part de la situation qui prévaut actuellement à la Télé-université.

Vous payez (à la Télé-université) des frais pour des services aux étudiants, frais dont la Télé-université ne vous demande certes pas l'autorisation pour les hausser et encore moins votre opinion pour les gérer. Qu'avez-vous comme services aux étudiants ? Et pourtant vous cotisez à chaque session...

Pourquoi vouloir s'accréditer à tout prix dites-vous ? Nous pourrions vous en donner une bonne douzaine de raisons. Nous nous en tiendrons à la plus explicite. Comme vous semblez si bien connaître la Télé-université, vous devez savoir que l'hiver dernier, nous

avons tenu un premier référendum. La loi sur l'accréditation stipule que pour être accréditée l'association qui en fait la demande doit obtenir un minimum de 25% de participation de la clientèle étudiante visée. Nous n'avons obtenu « que » 22% de participation (favorable à la mise en place d'une association dans un pourcentage de 86,5%).

La Télé-université, s'en tenant à l'obligation stipulée dans la loi, nous refusa toute reconnaissance. Ne pensez-vous pas qu'avec un tel résultat votre maison d'enseignement n'aurait pas pu à tout le moins nous reconnaître comme association représentative ?

OPINIONS

RÉFÉRENDUM 95

MON CHOIX : NON

Mes raisons de voter NON

MARCEL CÔTÉ

L'auteur est économiste

Pourquoi le peuple québécois n'aurait-il pas son propre pays, comme la majorité des peuples sur cette terre ? La question que nous posent les souverainistes est très simple. Ma réponse, qui se veut aussi simple, commence par une question : pour faire quoi ?

Pour mieux protéger le français ? Le progrès du français au Québec depuis 25 ans ne témoigne-t-il pas que son avenir n'est nullement menacé dans les structures fédérales actuelles ? Certains peuvent prétendre que le français est toujours menacé, mais où sont les preuves à cet effet ?

Pour mieux protéger notre culture ? Notre épanouissement culturel dépend de notre capacité d'investir dans nos artistes et dans nos créateurs. Même les artistes les plus souverainistes reconnaissent que l'intervention des organismes fédéraux, tels que le Conseil des Arts et Radio-Canada, est très respectueuse de notre spécificité culturelle. Ce n'est pas la souveraineté qui y changerait quelque chose. En fait, les Québécois ont dû utiliser les outils du gouvernement fédéral pour stimuler leur culture. Trouvez un exemple du contraire !

Pour mieux gérer notre économie ? Les souverainistes affirment qu'avec un seul niveau de gouvernement, nous serions beaucoup plus efficaces. Alors, pourquoi proposent-ils une association économique avec le Canada ?

Pour mieux gérer nos taxes ? Un seul gouvernement coûterait moins cher, soutiennent les souverainistes. Rien de moins certain. La plupart des pays du monde ont des régimes fédéraux et ne s'en plaignent pas. Même le Parti québécois propose de créer un palier de gouvernement régional au lendemain de l'indépendance : deux niveaux de gouvernement en somme.

Pourquoi alors se séparer ? Parce que nous sommes capables, comme tous les peuples du monde, de gérer nous-mêmes nos affaires, soutiennent les souverainistes. Dans ce siècle

de globalisation, aucun pays n'est vraiment indépendant et gère seul ses affaires. La France doit obéir aux règles de l'Union européenne, à laquelle elle a adhéré volontairement. Le Canada est soumis aux règles de l'Aléna, que nous avons acceptées volontairement. À l'intérieur du Canada, les Québécois gèrent leurs affaires, dans le cadre d'un système fédéral qui impose des règles à chaque palier de gouvernement. Dans le partenariat économique avec le Canada que propose le Parti québécois, nous devrions aussi obéir à des règles « canadiennes ».

Mais c'est nous qui déciderons de ces règles ! Non, c'est en accord avec nos partenaires canadiens que nous déciderions des règles. Et rien n'indique que ces règles ne seraient pas plus contraignantes que dans le système actuel.

Mais nous aurions un bien meilleur pouvoir de négociation, car nous négocierions d'égal à égal. Pas vrai : la population du Québec ne serait que le tiers de celle du reste du Canada. En fait, il est illusoire de penser que nous serons un jour « égaux » avec le reste du Canada. Il suffit de jeter un coup d'œil à travers le monde pour le constater : même s'ils sont souverains, les pays ne sont pas égaux.

La souveraineté ne donne pas d'égalité. En fait, nous avons plus de pouvoir de négociation dans un système fédéral car nous pouvons y bâtir des coalitions et profiter de la division des forces à l'intérieur du Canada. Souvenons-nous que le Canada a eu un premier ministre du Québec durant 18 des 20 dernières années !

LES COÛTS DE L'INDÉPENDANCE

Pourquoi risquer les coûts de l'indépendance pour gagner un je-ne-sais-

trop-quoi ? Car les coûts de l'indépendance sont élevés. Très élevés, dirais-je même. La récession qui résulterait de la séparation serait pire que la crise économique de 1930. Ce sont les plus faibles, les moins fortunés, et les retraités qui, comme toujours, écoperaient lors de cette crise économique.

Je sais que de telles affirmations ne sont pas « politiquement correctes », mais j'y crois profondément. Nous perdrons quelque 3,5 milliards \$ par année en

que deux pays font beaucoup de commerce qu'ils établissent un partenariat. Sinon, nous aurions un avec les États-Unis, dont le commerce avec le Québec est égal à celui que nous avons avec le reste du Canada.

En fait, le modèle pour visualiser les relations Québec-Canada après l'indépendance existe : Canada-États-Unis.

Nous sommes deux pays amis, chacun étant le plus gros partenaire commercial de l'autre. Pourtant, il y a des postes de douanes aux frontières. Vous ne pouvez pas travailler aux États-Unis. Chaque pays a sa propre monnaie. Et lorsqu'il y a des conflits, personne ne prétend que le Canada négocie avec les États-Unis d'égal à égal.

LES AVANTAGES DU CANADA

Quels sont les avantages du Canada ? D'abord le fédéralisme et son double palier de gouvernement. Chaque palier a ses responsabilités et certaines responsabilités sont partagées. Le gouvernement du Québec contrôle l'essentiel : l'éducation, la santé, la politique sociale, la langue, le palier municipal, etc. Nos politiciens ont-ils raison de se plaindre de l'ingérence du gouvernement fédéral dans les champs de juridiction du Québec ?

Chacun d'entre nous est en mesure d'évaluer l'importance de cette ingérence dans la santé, dans l'éducation, dans les dossiers linguistiques, au palier municipal, etc. Y a-t-il vraiment invasion des champs de juridiction du Québec ?

Deuxième avantage du Canada : l'entraide. Les provinces où le niveau de vie est en bas de la moyenne canadienne reçoivent de la péréquation. Les

provinces atlantiques reçoivent plus de 4000 \$ par citoyen par année, net. Parce que leur revenu moyen est inférieur de 9% à la moyenne canadienne, les Québécois reçoivent chaque année, nous recevons en moyenne 500 \$ par citoyen, soit environ 3,5 milliards \$. Cette entraide ne peut se faire qu'avec un gouvernement central avec pouvoir de taxation.

Troisième avantage : la taille, 28 millions d'habitants versus 7 millions. Face aux États-Unis, le Canada est en bien meilleure position de négocier que le Québec, simplement parce qu'il est quatre fois plus gros.

Ce que le peuple québécois désire, c'est d'un côté une sécurité culturelle, qu'il trouve du côté du gouvernement du Québec, et une sécurité économique, qu'il trouve dans la présence du Québec dans l'ensemble canadien. Les Québécois aimeraient bien un changement constitutionnel qui se situerait à l'intérieur de ces balises.

Mais il y a deux choses qu'ils ne veulent clairement pas.

Premièrement, un affaiblissement de la position du Québec dans l'ensemble canadien.

Deuxièmement, le retrait du Québec de l'ensemble canadien. C'est sur ce dernier point que se joue le référendum.

M. Parizeau est prêt à la séparation. Son partenariat, qui n'est pas assuré, sonne faux. C'est trop de changement pour la grande majorité des Québécois, et il est important que M. Parizeau le sache.

Je voterai NON le 30 octobre parce que je partage cette volonté. Québécois pure laine, né en Abitibi, établi à Montréal depuis 25 ans, je ne suis pas du tout « montagnes Rocheuses ». Je serai solidaire de la décision collective que nous prendrons le 30 octobre.

Cette décision sera très probablement de rester dans le Canada, et donc de vivre dans les règles du jeu du Canada. Le bon sens des Québécois prévaudra.



« La récession qui résulterait de la séparation serait pire que la crise économique de 1930 », estime Marcel Côté.

péréquation. Nous serions obligés d'avoir notre propre monnaie, car l'union monétaire ne fonctionnerait pas. Mais changer de monnaie peut s'avérer un cauchemar terriblement coûteux pour tous ceux qui ne sont pas des experts en investissements.

Mais ce n'est pas dans l'intérêt du Canada de refuser le partenariat. Pensez au commerce entre le Canada et le Québec ! Ce n'est pas parce

CARREFOUR DES LECTEURS

Un anglophone pour le OUI

J'ai pris plaisir à lire l'article de la Presse canadienne sur les anglophones « séparatistes » paru dans LE SOLEIL du 10 octobre, car, voyez-vous, j'en suis. Anglophone et homme d'affaires, mais surtout Québécois profondément solidaire de son milieu et de son pays, je m'affiche avec conviction et passion pour la souveraineté du Québec. Très peu de gens ont l'honneur de contribuer à la naissance d'un nouveau pays. Pourtant, cette occasion nous est offerte. Le projet de souveraineté sur lequel nous sommes appelés à nous prononcer constitue, à mon avis, une démarche hautement positive et mobilisatrice. Du moment où on se considère d'abord et avant tout comme Québécois, peu importe la langue maternelle, la souveraineté prend tout son sens. Quant à moi, je préfère mener ma vie sur la base de la confiance, de la fierté, de l'optimisme et du goût du surpassement. Mon OUI en est la conséquence logique.

Grant Hamilton
Québec

Diviser pour régner

Soyons honnêtes et réalistes avec nous-mêmes. Qu'est-ce qui se passe vraiment chez nous au Québec présentement ? C'est tellement évident et malheureux que ce n'est même pas drôle du tout. On essaie par tous les moyens de nous diviser entre familles et amis. Cette situation est désespérante, dangereuse et malsaine. Cependant c'est la stratégie adoptée dans tous les pays qui prétendent vouloir accéder à leur indépendance. L'histoire se répète sans arrêt. Allons-nous finir par comprendre ? Nous payons tellement d'impôts au Québec que je ne comprends pas qu'il ne soit pas déjà autonome, en plus de ce qu'il reçoit du fédéral. Pourquoi ne pas percevoir et dépenser nos impôts que nous donnons (je suis un de ceux-là) à coup de milliards par année, en les utilisant pour le plus grand bien de la population au lieu de les gaspiller, à coup de millions ou peut-être de milliards, en faisant la promotion de visions utopiques et maladroites qui ne donnent rien de concret ? Que nous a donné notre gouvernement depuis les dernières élections ?

J'ai travaillé sur plusieurs continents où j'ai constaté des conflits séculaires entre gens de même pays qui s'entre-tuaient pour une bouchée de pain ou de terrain. Ces conflits déboutèrent presque toujours par quelques têtes enflées qui préféraient s'écouter parler plutôt que de vouloir le bien du peuple en général.

Je trouve sincèrement que le comité du OUI manque totalement de sérieux et d'honneur en nous ridiculisant aussi librement. J'ajoute que leur crédibilité va sûrement en prendre un coup. Au lieu de faire la promotion de leur programme, il joue sur les sentiments en divisant la population et en provoquant l'anarchie. Quelle sorte d'avenir nous réserve-t-on ?

J'ai travaillé au Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et en aucun temps je ne me suis senti ni brimé, ni exploité d'aucune sorte. Il ne s'agit que d'être nous-mêmes. Il est prouvé que le Canadien français est le personnage qui s'adapte le plus facilement à n'importe quelle situation ou environnement tout en gardant son identité, sa fierté et son authenticité. Point n'est besoin de nous sauver d'un pays qui est totalement le nôtre et dont nous avons participé à en faire un

lieu où il fait bon vivre. Il serait dommage d'en être autrement.

Je trouve aberrant de voir un député fédéral, qui a prêté serment d'allégeance, la main sur l'Évangile (que nous avons vu d'ailleurs à la télévision) tout d'un coup vouloir détruire ce même pays avec lequel il a fait un pacte sacré et religieux. Que va-t-il se passer lorsqu'il devra briser cette allégeance ? Qu'en sera-t-il de nous tous ? Peut-on compter sur une personne qui se parjure ? La réponse est entre les mains de tous les Québécois. L'opportunisme est une chose, mais l'intégrité en est une autre.

Léandre G. Laflamme
Loréville

Pourquoi je voterai OUI

À ma connaissance, les 35 ans et moins voteront OUI. Tous ces jeunes sont sans emploi ou ont des emplois précaires à des salaires au seuil de la pauvreté, et ce sans égard à la formation que plusieurs se sont donnée à coup de sacrifices. Qu'ont-ils à perdre, M. Chrétien, puisque les « jobs » que vous avez promis en 1993 se font toujours attendre ?

Vous avez préféré vous promener, à coûts de millions, autour de la planète, pour signer des contrats. Ces contrats ne permettent-ils pas à nos grandes entreprises d'aller investir là où la main-d'œuvre travaille pour presque rien, sans filet de protection sociale ?

N'est-ce pas ce qui sert de fondement aux déclarations de ce prince des investisseurs, votre bon ami Laurent Beaudoin qui parle de départ ? Ce n'est pas un oui ou un non qui l'empêcheront de profiter de ces nouvelles opportunités. Et les « jobs » se sont envolés.

Pourquoi, moi à 61 ans, mère et grand-mère, je n'aiderais pas nos enfants et petits-enfants à se créer un pays ? Bien sûr, il y aura des sacrifices à faire, mais n'en font-ils pas présentement ? Que leur offre le Canada à part leur couper le chômage, à l'os ? Votons OUI au Québec et ne craignons pas ces ténors de la peur qui veulent nous faire croire que nous sommes des incapables et trop petits pour être un peuple.

Ensemble, nous bâtirons ce pays avec nos enfants.

Anne-Marie Nadeau
Rimouski

Régulateur de vitesse

BROIL

GRIL

0

550

290

500

260

450

230

400

200

350

180

300

150

°F

°C

150

70

200

100

250

120

300

150



Vous avez atteint votre vitesse de croisière. Veuillez enclencher le régulateur de vitesse, en option, et garder votre ceinture attachée pendant toute la durée du voyage. Merci.

FIRE PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

EXTRA! EXTRA! EXTRA!

**NON 1995! NON 1996!
POUR LA PREMIÈRE FOIS!
VOUS NE PAYEZ PAS**

1997*

AVANT

**AUCUN PAIEMENT MENSUEL!
AUCUN INTÉRÊT!**

JUSTE 4 JOURS!

SUR TOUS LES MEUBLES! ET TOUS LES MATELAS!

N'HÉSITEZ PAS!

**CET ÉVÉNEMENT PEUT NE PAS REVENIR DE SITÔT!
PLUS! VOUS NE PAYEZ PAS AVANT UN AN SUR TOUS LES
ÉLECTROMÉNAGERS ET LES ÉLECTRONIQUES!**

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI SEULEMENT!



LAVAL
Centre 2000
boul. St-Martin Ouest
sortie 9 de l'auto-
route des
Laurentides
MONTRÉAL
366-7441
LAVAL
688-3851



RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
Centre commercial
Greenfield Park
387, boul.
Taschereau
MONTRÉAL
861-6968
GREENFIELD PARK
466-9400



VANIER
100, Chabot, à
proximité des
Halles Fleur de Lys
683-9600



**LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS**



SAINTE-FOY
2600,
boul. Laurier
Place de la Cité
657-6902

**OUVERT LE
DIMANCHE
de midi à 17h**

* S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 55\$ (sur meubles et matelas) ou 45\$ (sur électroménagers et électroniques) sont payables au moment de l'achat. (Ex.: sur achat de 2000\$ les frais de 55\$ équivalent à 2.75%; ceux de 45\$ à 2.25%).

Solde dû le 15 janvier 1997 sur les meubles et les matelas, et le 15 octobre 1996 sur les électroménagers et les électroniques. Les prix et les conditions peuvent varier selon la région. Non applicable sur les achats antérieurs ni les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.